Bulletin municipal

TAUPONT

Décembre 2016

www.taupont.fr

TAUPONT

secretariat@sarl-broceliande.fr

SARL BROCELIANDE

CLOISONS SECHES
MENUISERIE
CHAUFFAGE
PLOMBERIE
ELECTRICITE

Parc d'activités du Val d'Oust - 56140 SAINT-ABRAHAM
Tél. 02 97 72 04 64 - www.sarl-broceliande.fr

Afin de vous accompagner dans tous vos projets, nous mettons à votre disposition:

- Un seul interlocuteur pour tous vos travaux
- Assurance décennale pour chaque corps d'état
- Rénovation / Création / Construction / Dépannage:

+ de 30 professionnels diplômés, chacun dans son activité: électricité, isolation intérieure, cloisons sèches, carrelage et divers revêtement de sols, faïence, menuiseries intérieures et extérieures, assainissement, gros oeuvre, maçonnerie, charpente...

accueil.bergamasco@gmail.com

ASSAINISSEMENT
GROS OEUVRE
MAÇONNERIE
CHARPENTE

Bergamasco
depuis 1920

81 Rue de La Gare - 56800 PLOËRMEL - 02 97 74 01 33

La polyvalence de notre société nous a amené depuis plusieurs années à nous spécialiser dans la rénovation de salle de bains pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

En effet, de par nos activités, notre société est à même de réaliser l'ensemble des travaux nécessaires pour la réhabilitation de votre salle de bains.

Nous étudions votre projet selon vos besoins, prenons contact avec les organismes pour les prises en charge et réalisons l'ensemble des travaux.

Ainsi vous n'aurez qu'un seul et unique interlocuteur pour le suivi de votre projet. C'est pour vous l'assurance d'une plus grande réactivité et de simplification de votre suivi.

L'ensemble de nos activités sont sous couverts de garanties décennales et le fait de pouvoir réaliser les plus gros travaux (type maçonnerie, charpente) complète l'offre proposée par la société Brocéliande.

06 20 86 01 69

Jérôme Boulé
Décoration Peinture

Traitement de façade et toiture / Ravalement
Revêtement de sol / Parquet flottant
Peinture décorative / Papier peint / Effet de matière

La Touche - 56 800 TAUPONT

Terrasse provençale

Cuisine gourmande
Produits frais et de saison

Organisateur de réception
Groupe 80 p.
Séminaires 20 p.

Ouvert tous les jours
Fermé le lundi

restoleventdusud@orange.fr

Le Vent du Sud

CAFE - RESTAURANT - TRAITEUR

Placette des Patarins
56800 - Ploërmel

02 97 74 00 00

www.restaurant-leventdusud.com

Édito

Photo © J-F GUILLON

Une année vient de s'écouler.

« Rigueur budgétaire, baisse des dotations de l'Etat envers la communauté de communes et les communes » ont été les mots souvent prononcé quand le conseil municipal travaillait à la saine gestion de Taupont. Il est de notre devoir de prendre les bonnes décisions pour transformer en atout les difficultés que l'on nous impose, en faisant des choix de gestion afin que notre commune puisse toujours apporter le service rendu à l'habitant.

Si Taupont n'est pas une très grande commune, elle est reconnue pour sa dynamique associative. Je remercie et félicite les Présidents d'association et toutes les personnes qui consacrent leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble.

Je pense aux enseignantes, au savoir qu'elles transmettent à nos enfants ; elles savent combien nos écoles sont utiles pour eux et la commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils trouveront le calme, le confort, la sérénité en s'y investissant en fonction de leur disponibilité.

Bienvenue aux nouveaux né(e)s de l'année et félicitations aux parents.

L'activité économique est essentielle. Nous encourageons et soutenons les artisans, les commerçants, les professions libérales et les agriculteurs. Ils sont indispensables à la vie locale.

L'année 2017 sera aussi pour Taupont une année de changement. Le territoire de notre Communauté de communes de Ploërmel sera fusionné avec les communautés de communes de Mauron, Josselin, et La Trinité-Porhoët. Souhaitons que cette nouvelle organisation territoriale réponde aux attentes de ses habitants. De notre côté nous ferons tout pour que ce souhait se réalise.

A chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et bonne santé.

Votre Maire,
François BLONDET

sommaire

- Édito p1
- École communale René-Guy Cadou ....p2 à 4
- École Notre Dame ....p5 à 7
- APEL p8
- Zoom sur l'enfance jeunesse....p10 à 11
- L'inauguration des peintures de la garderie ..p12
- Cabinet médical....p12
- Cantine p13
- Forum des associations 2016 ....p14
- Communication p14
- Conseil municipal des enfants....p15
- Lotissement de la Lande du Haut Bois p16
- Taupont et le tourisme p17
- Voirie p18
- Cimetière p19
- Élections....p19
- Communauté de communes ....p20 et 21
- Espaces verts....p22
- CCAS p23
- Réalisations budget commune....p24 et 25
- Conseils municipaux ....p27 à 38
- Les 1000 pattes taupontaises....p39
- Les amis de Tellin....p39
- Vélo Taupont ....p40 et 41
- Familles rurales p42
- Les amis du vieux bourg....p43
- Taupont cyclisme....p44 et 45
- La mazurka....p46
- Club des Guerzillons p47
- Les croquignols....p48
- Section UNC Taupont-Ploërmel p49
- Aurore....p50 et 51
- Fêtes de villages p52
- Infos pratiques....p53 à 57
- Liste des associations....p58 et 59
- Artisans et commerçants....p60 et 61
- Ploërmel communauté....p62
- Infos services....p63
- État civil 2016 ....p64

Directeur de la publication : M. François Blondet
Crédit photos : Mairie de Taupont
®Fotolia
Création et impression
Imprimerie Poisneuf - 56120 Josselin
02 97 22 23 40
1216-027453

École communale René Guy Cadou

Les élèves de petite section découvrent la danse avec Edith

Initiation à la danse pour les CE avec Edith Robin

Élection du CME : ça vote pour les CE-CM ! Comme les grands !

Radio, émission en direct de Ploërmel pour le Printemps des Poètes par les élèves de CM

Radio, le direct annuel des CM en juin à Timbre FM

DamEnora vient conter le Moyen-Âge et ses jardins aux MS et GS.

Georges Boidin apprend aux CP à réaliser décors, personnages et éléments de générique pour leur dessin animé. Musique et narration enregistrées par les enfants viennent illustrer les scènes en pâte à modeler

Les élèves de maternelle à la chapelle bleue pour le spectacle de chant et musique « A l'oreille du monde, la berceuse » à la chapelle bleue

Nolann, sonneur de bassine ! Musique « verte », tradition perdue en Bretagne qui consistait à faire résonner des bassines de cuivre avec des brins de jonc humides frottés par le sonneur

Rencontre chorale sur le thème « Les enfants chantent les poètes » à Mauron avec des classes de Mauron, La Chapelle Caro et Sérent devant un public nombreux de parents.

5 mercredis matins de voile au lac au Duc pour les CM

2015 - 2016 : Sur le thème de l'imaginaire

2016 - 2017 : autour de l'arbre et l'eau

Les élèves de maternelle et CP découvrent le village de l'an Mil de Melrand

Atelier sur les fruits et légumes à Ploërmel en MS et GS

Expériences sur l'eau pour les CP-CE1 à Monteneuf

A la pêche aux petites bêtes de l'étang !

Une des réalisations de la classe de CE

Défi techno : les CP font la démonstration de leur manège éolien

Remise de diplôme à chaque classe ayant participé au défi tehcno

Les CE découvrent le kayak sur le lac au duc et sous le soleil !

Préservons l'eau ! Grâce à un jeu de construction, les élèves sont sensibilisés aux bons et mauvais gestes

École communale René Guy Cadou

Brigade d'intervention poétique en CM : avec leur tenue de scène, les élèves présentent des poèmes de manière impromptue aux autres classes

Les CE et CM chantent toutes les semaines

Les CP visitent le studio de Timbre FM après avoir été initiés à la pratique radiophonique à l'école

Le Grand Bassin de l'Oust présente sa maquette d'une bassin versant aux CP, CE et CM pour les sensibiliser à la qualité de l'eau et leur expliquer le circuit de l'eau (dans la nature, mais aussi avant et après utilisation par l'homme)

Interview pour le micro-trottoir de l'émission « Radio Cadou » diffusée mensuellement sur Timbre FM

Enregistrement des plus jeunes pour l'émission composée par les grands

Les CM, en création avec Roger Malo, ont participé au festival du cinéma scolaire en mai à Ploërmel

Lancement de l'année de l'arbre pour les moyens et les grands à Monteneuf

Petits et grands s'affairent pour préparer le goûter de Noël

En attendant Noël, un moment dans l'imaginaire de Laurent Voiturin avec le spectacle « Dans ma chambre »

Visite du père Noël dans les classes

Lancement du projet sur l'arbre et l'eau avec le CPIE de Concoret pour les CE et CM

La fierté de poser devant le camion de pompiers pour les moyens et les grands

Séances à la piscine pour les GS, CP et CE1

Brigade d'intervention poétique en MS-GS

École Notre Dame

L'arbre de Noël

Evénement retentissant dans la foret !!! Le loup a été arrêté !

C'est une pièce de théâtre que les enfants ont présentée aux parents pour le spectacle de Noël à l'amphithéâtre du lycée La Mennais.

Toujours en lien avec notre projet d'année sur l'imaginaire et les contes, ce pastiche de procès a été jalonné par des danses et des chants : les trois petits cochons, les 7 chevreaux, le petit chaperon rouge, Mère grand, Goupil le renard, tous étaient là pour apporter leur témoignage lors de ce surprenant procès qui ne s'est pas conclu comme on aurait pu l'imaginer…

carnaval

Cette année le thème du carnaval était tout trouvé ! L'imaginaire et les contes.

Les enfants ont eu plaisir à se déguiser en princesses, chevaliers, pirates, sorcières et autres personnages de contes. Même les maîtresses ont joué le jeu ! L'après-midi s'est déroulé autour d'un goûter offert par l'A.P.E.L., rythmé par des jeux et des danses.

Spectacles

Pendant l'année nous avons vu plusieurs spectacles : les maternelles ont été voir les berceuses du monde à Ploërmel, et nous avons eu la venue de Bruno Marec pour des interventions pédagogiques sur le corps pour les CE et sur les 4 éléments pour les maternelles.

École Notre Dame

Le jardin pédagogique

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont participé avec la maîtresse des maternelles à des ateliers jardinage dans le jardin pédagogique de l'école. C'est une activité sur du long terme qui demande de la patience et une continuité puisque ce qui est planté n'est récolté que les saisons suivantes. Certains fruits récoltés servent à l'élaboration de recettes dans nos ateliers de cuisine.

Sortie les hortensias du haut bois

En maternelle nous avons travaillé sur les contes et les histoires de fées

Ayant appris que celles-ci aimaient flâner dans les jolis jardins, nous nous sommes rendus avec notre mascotte Lilly-Rose la fée, dans les jardins de la pépinière du Haut Bois pour voir si nous n'en trouvions pas. Quelle fut notre surprise lorsque nous avons découvert des couronnes, des baguettes, mais aussi des morceaux d'aile de fée. Tous ces événements nous ayant donné faim, nous avons pris notre pique-nique dans une superbe verrière du 19ème siècle.

Sortie de fin d'année Brasparts

Notre année sur le thème de l'imaginaire s'est clôturé en beauté à Brasparts dans les Monts d'Arrée.

Ce lieu légendaire était parfait pour nous plonger trois jours durant, dans les contes et légendes bretonnes. A la recherche des Korrigans et des Poulpiquets, sous la pluie et dans le vent, nous avons été complètement immergés dans un autre univers. Au programme, randonnées contées en forêt, et dans les landes, construction de maisons de korrigans, invention d'histoires, observation de la nature… L'ambiance était joyeuse et la vie en groupe a resserré les liens entre les enfants. Ce mini-séjour hors de l'école restera inoubliable !

Les tuilages

Les tuilages proposés par la communauté de commune étaient en lien avec le fil conducteur de l'année : l'imaginaire.

Les enfants ont pu bénéficier de tuilage de danse avec Edith Robin, de sculpture avec Mélen Gibout, de théâtre d'improvisation avec Louisa Tonini, de modelage avec Georges Boidin, d'activités nautiques à la base nautique de Taupont, de s'initier à la radiophonie avec timbre FM, mais aussi de jouer avec les mots en poésie, d'être initiés pour les plus grands aux gestes de premier secours avec les pompiers de Ploërmel, et de s'éclater à Brocéliande Fantastique sans oublier l'intervention de la Fraîche Attitude pour les maternelles/CP.

Sortie de fin d'année le miroir aux fées

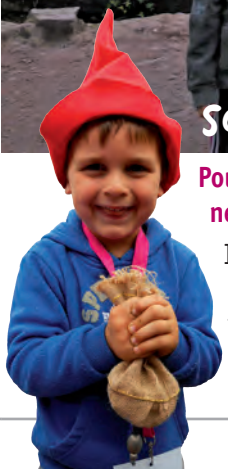

Pour clôturer l'année sur le thème de l'imaginaire et des contes les maternelles sont partis explorer le Val sans Retour avec la conteuse Damenora.

Il a fallu demander aux esprits de la forêt et aux Korrigans la permission de pénétrer dans le Val. Mais comme nous avions nos bonnets de Korrigans cela fut chose facile. Nous avons même trouvé une partie du trésor des lutins de la forêt !

Amicale des Parents d'Élèves
école Notre Dame

En 2016, l'association des parents d'élèves a poursuivi son action dans l'intérêt de l'école.

Composition du bureau

Président .....Emmanuel MENAGER
Vice-président .....Gaël VERGNIER
Trésorière .....Aurélie JOUBIER
Trésorière adjointe ..Laëtitia ETIENNE
Secrétaire .....Myriam HAMON
Secrétaire adjointe .....Élodie COUDE

L'APEL compte cette année 20 familles membres.

Et toute l'année, chacun peut venir déposer lettres, enveloppes, prospectus, catalogues, annuaires, magasines, journaux, si possible ficelés en paquet, dans le conteneur situé devant l'école (à l'extérieur). Ils sont ensuite vendus pour être recyclé.

L'APEL vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Rôle

L'APEL est une association qui a pour but d'améliorer les conditions de travail des élèves, en collaboration avec le personnel enseignant, et de participer au financement des sorties scolaires.

Pour cela elle doit organiser de nombreuses actions pour récolter de l'argent.

Quelques chiffres

Près de la moitié des rentrées financières de l'association sont apportées par le vide-grenier qui a lieu classiquement le 3ème dimanche de septembre.

Cette année a été à nouveau une réussite avec l'accueil de plus de 200 exposants et près de 4150 visiteurs ; et ceci, grâce à la participation des parents d'élèves, anciens élèves et parents d'anciens élèves, que nous remercions pour leur précieux coup de main !

24% proviennent de la vente de brioches et chocolats de Noël, 14% sont récoltés à la Kermesse, 8% ont été apportés en dons à l'association (Bouquets d'Or, Croquignols et PGS) et 5% par la collecte de papier.

Cette année, a eu lieu aussi la 1ère édition de la soirée ZUMBA qui n'a pas rapportée de bénéfice mais qui nous a fait passer un belle soirée sportive !

Nouveauté cette année

Mickaël et Virginie nous ont proposés de ramasser les pommes de leurs verger afin de les vendre aux cidreries. L'intégralité de la vente est destinée à l'école. Une première en octobre qui devrait rapporter environ 170€.

Grâce à ces actions, les enfants de la Grande Section au CM2 ont pu partir 3 jours à Brasparts dans les Monts D'arrés en mai dernier.

Nous avons également continué à équiper les classes en tables et chaises ergonomiques adaptant la hauteur du mobilier à la taille de chaque enfant, avec une commande de 10 nouvelles tables.tionnelle Kermesse, fête des enfants !

D'autres temps forts animés par l'APEL permettent aux parents, élèves, institutrices et atsem, de se retrouver dans la joie et la bonne humeur, notamment la porte ouverte, l'arbre de Noël, la galette des Rois, car l'APEL c'est aussi être à la disposition des parents pour améliorer le quotidien de nos chers bambins et être à l'écoute des remarques et des nouvelles idées de tous les parents, membre ou pas.

Remerciements

Merci à Mickaël pour la fabrication de la table adaptée au handicap de Mona, nouvelle élève en TPS depuis septembre.

Merci à l'association *« Bouquets d'Or »* pour leur don et aux Croquignols d'avoir partagé les bénéfices de leurs 2 premières représentations entre les 2 écoles.

Merci à Gaël et Charlie pour le financement des T-Shirts *« bénévole »* à l'effigie de l'école.

Merci aussi à Delphine d'avoir donner à l'APEL l'intégralité de la vente du livre *« Sur le chemin de mon père »* écrit son père Yves HERVE.

Et enfin, merci à toutes les personnes qui nous aident de près ou de loin dans toutes nos manifestations.

Calendrier

- ***1er trimestre 2017, date à définir :*** soirée « ZUMBA », 18h-22h, créneau enfants de 18h à 19h, alternance de 2 activités pour les adultes Zumba et Cardio, entre 19h et 22h, par session de 45 min.
- ***Samedi 21 janvier :*** représentation des Croquignols au bénéfice des écoles.
- ***Février :*** vente de brioches.
- ***Samedi 24 juin :*** kermesse.
- ***Dimanche 17 septembre :*** grand vide-grenier d'automne. Modalités et inscriptions videgrenier.notredame.taupont@gmail.com
- ***Octobre/novembre :*** vente de brioches et de chocolat de Noël et ramassage des pommes.
- ***Samedi 18 novembre :*** soirée TARTIFLETTE, sur place ou à emporter.
  Le bénéfice de cette manifestation est exclusivement destiné au financement de la classe de neige organisée tous les 2 ans.
- ***Samedi 9 décembre :*** arbre de Noël.

Jardinerie du Lac
2000 m2
Fleurs coupées
Plantes d'extérieur
Aquariophilie
Plantes d'intérieur
Idées cadeaux, arrivage d'Orchidées...
Zone du Lac PLOERMEL 02 97 93 63 16
Du lundi au samedi de 9h à 19h, journée continue

PIZZERIA BAR RESTAURANT
PG
LE PERE GOLVEN
le Père Golven
Pizzéria • Bar • Restaurant
21, avenue du Porhoët 56800 TAUPONT
02 97 93 52 82

Guillon Photographies
Portraitiste de France 2015 - Master Qualified European Photographer
www.guillonphotographies.com facebook guillon photographies
Tél/02 97 93 62 71 - PLOERMEL

L'Atelier de Janig
Home Staging
Relooking
Couture
janiglevy@hotmail.fr
3 rue du 19 mars 1962 - 56120 - Helléan
02.97.22.77.12 - 06.47.76.44.10 - www.latelierdejanig.fr

RENAULT
AUTO SERVICE PLUS
S. HAREL
Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Dépannage 24h/24
MAURON
17 rue Mathurin Lefort
02 97 22 60 68
LOYAT
Rue de l'Yvel
02 97 93 05 66

Assistante maternelle Agréée
Mélanie
La Touche - 56800 TAUPONT
06 81 13 57 12

Farago Morbihan
Votre expert en hygiène
Dératisation, Désourisation, Détaupisation, Désinsectisation, Destruction de nids de guêpes et frelons, Rainurage de Béton et Traitement de l'Eau en Exploitations agricoles, Protection Incendie. Service aux Particuliers, Entreprises, Exploitations Agricoles et Collectivités du Morbihan.
Membre du réseau Farago France
Tél : 02 97 61 80 80 - Fax : 02 97 61 80 81
E-mail : faragomorbihan@faragofrance.fr

Déclic Coiffure
HOMME - FEMME - ENFANT
28 B place de la Mairie
56800 Ploërmel
02 97 74 17 77

Zoom sur l'Enfance jeunesse

Depuis la rentrée de septembre 2016, les inscriptions aux services périscolaires municipaux (cantine, garderie et nouvelles activités périscolaires) se font sur un dossier d'inscription unique.

UNE HAUSSE du taux de fréquentation aux services périscolaires a été remarquée :
+ 6 repas en moyenne servis à la cantine chaque jour
+ 12% de fréquentation aux NAP
Nombre constant d'enfants inscrits à la garderie du matin et du soir.

Depuis septembre 2016, 79 familles ont opté pour le paiement par **prélèvement automatique** lancé en 2015, soit 60% des enfants inscrits aux services périscolaires.

Les avantages pour les parents :
- Mise en place gratuite
- Éviter les retards de paiement
- Pas de déplacement à la trésorerie

Simplifiez-vous la vie : pensez au prélèvement ! Il suffit de fournir un RIB et de remplir le document d'autorisation (téléchargeable sur le site internet de la commune).

Nouvelles Activités Périscolaires

La commune a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dans nos deux écoles depuis septembre 2014. Elle propose à chaque enfant chaque soir de 16h à 17h un nombre important d'activités.

L'une des activités proposées, cette année, appelée *« concours de cartes de vœux »*, a invité les enfants à réaliser un dessin exploité sur différents supports. Les participants étaient :

- Pour l'école René Guy Cadou : BARATIN Lanaé, BOUILLY Clara, COUDÉ Thibaut, GARO Inès, GOUGEON Riwen, JUILLOT-MORIN Eloan, LE CADRE Jade, LE CADRE Sélinia, LE MAGUERESSE Ilan, MAZAN Rose, NAULLEAU Antoine, PUIGNERO Raphaël, THOMAS Ugo, TUREK Amelia

- Pour l'école Notre Dame : BLANCHARD Émilie, BLANDEL Elyna, BRUNEL Sarah, COUDE Louna, DUVAL-GUILLEMOT Melvyn, EVEN Clémence, GUILLEMAUD Louna, JAGA Lylia, LEVOYER Jade, MARIVIN Lucas, MENAGER- CHARDOLA Manon, MONET Lily-Rose, PICHARD Nathan, ROBERT Loelïa, WAROUX Maëly.

Un jury composé de parents d'élèves, d'élus et d'agents communaux (Mme CONAN, Mme ROBERT et Mme CAUQUIL), d'élus (Mme DELSAUT, Mme LERAT, Mme JUILLOT et Mme BROBAN) et d'agents communaux ont notamment choisi l'un des dessins pour paraitre sur la page de couverture du bulletin municipal de l'année 2016. L'ensemble des dessins ainsi que des photos seront exposés lors des vœux à la population.

Les enfants ont également participé à la décoration de la salle du foyer rural en réalisant des dessins et des objets que nos ainés ont pu découvrir lors du repas du CCAS.

L'exposition de toutes les réalisations pendant les temps NAP aura lieu en Mairie en juin 2017.

TRAVAUX À L'ÉCOLE RENÉ GUY CADOU

Différents travaux ont eu lieu en 2016 pour un montant total de 7 334,51€ :

- La mise en conformité des installations électriques par MGE ELECTRICITE
- Les peintures de la salle de sieste en régie
- La réparation de la porte coulissante par MDM Menuiserie
- Le contrôle d'accès à distance (portillon)
- La mise en place de panneaux de chauffage en régie
- L'installation de portes manteaux

Marie-Armelle LERAT

L'inauguration des peintures de la garderie

GUILLO Charlotte, FLOHIC Camille, MATEU PASTOR Julia et ROLLAND Alicia sont 4 lycéennes en terminale professionnelle au lycée La Touche qui ont accompli une action professionnelle à la garderie municipale.

Après une visite des locaux et une évaluation des besoins, elles ont décidé, avec accord de la municipalité, d'intervenir sur la décoration de la salle d'accueil de la garderie. Dans ce cadre, une fresque, une frise alphabétique, différents plaquettes d'informations localisant les lieux dans la pièce (coin poupées, garage...) et un affichage avec les horaires de garderie ont été réalisés pour le plus grand bonheur des enfants. Le coût des travaux s'est élevé à 158,99€.

Nous les en remercions.

Marie-France BOULÉ

Cabinet médical

Dès à présent, nous avons le plaisir de vous vous informer de la venue d'un deuxième médecin à Taupont pour le début de l'année prochaine ; le nouveau cabinet médical sera situé en centre bourg près de la mairie.

Comme promis, les élu(e)s de *« Bien vivre à Taupont »* continuent et continueront à travailler dans votre intérêt général pour votre bien être.

François BLONDET, Jean-Charles SENTIER

Cantine

Cette année 2016, les enfants des écoles ont pu déguster des plats autour de différents thèmes :
- La fête de la Bretagne le 13 mai,
- Le repas de l'Euro le 10 juin,
- La semaine du gout du 10 au 14 octobre.

Le fameux repas de Noël se déroulera le vendredi 16 décembre 2016.

Les smoothies sont réalisés au cours de l'année pour éveiller les papilles des petits et des grands : simples et bons ils sont réalisés à base de kiwi, banane, pomme, melon, fraise...

Nathalie CHARDOLA

Forum des associations 2016

Il s'est déroulé dans la bonne ambiance le vendredi 2 septembre.

Au programme pour cette 3e édition, les associations sportives, culturelles, de musique, de danse et du patrimoine étaient réunies pour faire découvrir à tous la richesse du tissu associatif de la commune.

Pour l'année 2017, il sera proposé aux associations limitrophes de participer, et pourquoi pas de proposer des démonstrations à destination du public.

Une cérémonie d'ouverture sera mise en place afin de recomposer certains bénévoles pour leur implication ou palmarès.

Philippe MAHIAS

Communication

Les Nouvelles de Taupont

Informations Trimestrielles N°44
Septembre - Octobre - Novembre 2016

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Cordialement.

Les nouvelles de Taupont

Informations Trimestrielles N°43
Juin - Juillet - Août 2016

Le mot du maire

SOMMAIRE

Les « Nouvelles de Taupont » perdurent depuis 2008 !

Tous les trimestres, vous y trouverez les dernières informations de la commune.

Si vous souhaitez faire paraitre un article concernant votre association, votre activité professionnelle, etc., n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès du service communication de la mairie.

Nouveau look pour le site internet communal depuis juin 2016 !

Nous mettons en avant les dernières actualités, réparties sous différentes couleurs et illustrations. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Le bulletin municipal

Cette année, la page de couverture a été réalisée par Clémence EVEN, enfant de la commune.

La sélection s'est faite parmi 30 dessins des deux écoles, réalisés pendant les Nouvelles Activités Périscolaires. Cette activité sera renouvelée !

Jessica JUILLOT et les membres de la commission communication François BLONDET, Annick PERRIN-DELSAUT, Marie-Armelle LERAT, Gwenaëlle CAUHAPE

Conseil Municipal des Enfants

Nous avons organisé la première élection de représentants à un Conseil Municipal des Enfants (CME).

L'élection s'est déroulée le lundi 10 octobre. Élus, habitants de Taupont étaient présents pour aider au bon déroulement de cette après-midi. Un ancien enfant de Taupont, Paul Régnier ainsi que sa femme Lucienne étaient venues prêter main forte. Nous remercions chaleureusement pour cet appui.

L'élection s'est déroulée le lundi 10 octobre. Élus, habitants de Taupont étaient présents pour aider au bon déroulement de cette après-midi. Un ancien enfant de Taupont, Paul Régnier ainsi que sa femme Lucienne étaient venues prêter main forte. Nous remercions chaleureusement pour cet appui.

Il y a 8 enfants qui siègeront au conseil :

4 enfants de l'école René-Guy Cadou :
- **Thibaut COUDÉ**
- **Aliénor WATERS LE GALL**
- **Ugo THOMAS**
- **Hortense BRISSON**

4 enfants de l'école Notre Dame :
- **Eliott BRUNEL**
- **Maïna ROUSTEAU**
- **Arzhéla RIGOIS**
- **Lucas MAHÉAS**

Leur mandat, pour cette année, est de 1 an pour les CM2 et 2 ans pour les CM1. Les enfants élus, étaient tous présents lors de la cérémonie du 11 novembre. Leur 1er conseil a eu lieu le 14 novembre.

Nous leur souhaitons la bienvenue et que leurs projets se réalisent.

Aude BARATIN
Nathalie CHARDOLA
Hervé LE GAL

Lotissement de la Lande du Haut Bois

2e tranche du lotissement de la Lande du Haut Bois.

Les travaux de viabilisation de la 2e tranche du lotissement de la Lande du Haut Bois sont terminés et depuis le lancement de la commercialisation des 16 lots en juin dernier, 13 lots sont déjà pourvus. Cela reflète tout le dynamisme de la commune et son besoin en développement.

En effet, Taupont consent des efforts importants pour conforter son attractivité et fait beaucoup pour dynamiser son territoire.

Cette 2e tranche s'inscrit dans la continuité de la 1ére tranche avec une impression de confort, de modernité en respectant son environnement naturel et en offrant un cadre de vie très agréable pour ses habitants. L'équipe municipale a, dès à présent, commencé à travailler sur un nouveau projet de lotissement qui verra le jour très rapidement afin de continuer à offrir la possibilité de s'installer à Taupont.

La 2e tranche du lotissement de la Lande du Haut Bois en quelques chiffres :

- **coût total de la viabilisation pour cette tranche 222 976,33€ TTC :**
  - bornage et maitrise d'œuvre .....23 677,20€ TTC,
  - extension réseau électrique et éclairage public.....20 690€ TTC,
  - voirie et terrassement .....95 821,85€ TTC,
  - assainissement eaux usées et pluviales.....41 052,72€ TTC,
  - téléphone et eau potable .....29 885,28€ TTC
  - espaces verts .....11 849,28€ TTC.
- **prix de vente : 43€ HT, soit 51,02€ TTC.**
- **13 lots pourvus : 2 lots vendus, 5 compromis de vente signés et 6 réservations.**
- **4 lots toujours disponibles à la vente : lot 30 de 744 m², lot 32 de 711 m², lot 39 de 507m² et lot 41 de 620 m².**

Jean-Charles SENTIER

Taupont et le tourisme

Taupont est un petit village de plus de 2 200 habitants dans les terres bretonnes et pourtant avec une belle effervescence touristique. Aux portes de Brocéliande, bordant le Lac au Duc et en Centre Bretagne, voici ses principaux atouts touristiques.

Une belle infrastructure touristique avec des chambres d'hôtes, deux gites, deux campings, un parc de loisirs, une plage, des jeux extérieurs, une base nautique…

Le tourisme est un atout qui profite à tous, que ce soit pour les commerçants ou pour les Taupontais.

D'autres interventions sont également évoquées :

- La mise en place de panneaux avec le nom de chaque cours d'eau traversé par une route.
- La mise en place de panneaux à l'entrée des villages avec le lieu touristique à aller voir.
- Une voie douce reliant le bourg au lac
- La restructuration de l'aire de jeux au Lac au Duc…

La commune a soutenu le tourisme en réalisant quelques actions :

- La collaboration et la mise à disposition à Ploërmel Communauté des terrains bordant le Lac a permis la restructuration du site (aménagement des parkings, nouvelles tables de pique-niques et poubelles, meilleure coordination de la maintenance et du nettoyage des espaces verts, baignade surveillée l'été)
- Un panneau directionnel *« Lac au duc »* à la sortie du bourg.
- Des panneaux signalétiques des différents hébergeurs
- Un panneau recensant les circuits des vélos promenades devant l'église St Golven du bourg.

Stéphane VEAUX

Programme de voirie

La municipalité continue de mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de circulation avec de nombreux chantiers de voiries pratiquement finalisés.

L'investissement réalisé s'élève à près de 150 000 € auquel il faut déduire les subventions départementales obtenues.

Trois objectifs majeurs :

- Fluidifier la circulation ;
- Limiter la vitesse ;
- Améliorer le cadre de vie.

Sur 2016, plusieurs chantiers ont été réalisés :

Rue de la Paix (route du cimetière) : la réfection de la voie et la création de trottoirs afin de sécuriser les déplacements des piétons. De plus, des parkings ont été réalisés avec stationnement pour les personnes à mobilité réduite afin de permettre un accès facilité pour les plus dépendants d'entre nous.

Rue Ste Anne : la réfection des trottoirs afin de faciliter les déplacements des piétons vers le centre bourg.

La Ville Goyat : la réfection de la chaussée.

Linsard : la remise en état de la chaussée.

Henlée : La remise en état de la chaussée et des chemins ruraux.

Le Loguel : remise en état des chemins ruraux.

Comme vous le voyez les enjeux prioritaires sont la sécurité et l'amélioration du cadre de vie. Nous continuerons à développer ce *« bien vivre à Taupont »* sur 2017 avec notamment la mise en place sur deux villages tests (Quelneuc et Lézillac) des bandes rugueuses aux entrées et la pose de nouveaux panneaux afin de valoriser le patrimoine (photos de chapelle, croix...). En fonction des résultats, nous développerons ces aménagements sur d'autres villages.

Les services techniques avec le personnel communal et la municipalité continuent d'améliorer votre qualité de vie afin d'accroitre votre bien-être.

Jean-Charles SENTIER, Jean-Luc COUDÉ,
Aurélien LEVOYER

Cimetière

Penser à renouveler votre concession

Le repos éternel a un prix. Au moment des obsèques, la famille du défunt peut choisir un emplacement et une durée de concession : 30 ans (80 €) ou 50 ans (120 €) pour une tombe traditionnelle en terre ; 10 ans (520 €) ou 15 ans (700 €) ou 30 ans (1 250€) pour une urne funéraire au columbarium. Il est aussi important de signaler qu'une urne peut être aujourd'hui déposée dans une tombe ou scellée dessus.

Si ces concessions ne sont pas renouvelées, la commune peut procéder à l'enlèvement des pierres tombales et des insignes funéraires. Pour laisser aux familles le temps de s'organiser, la loi oblige les mairies à laisser en place les sépultures pendant les deux ans qui suivent l'arrivée à échéance des concessions. Lorsque la commune disposait des adresses des ayants droit, les familles ont été averties par courrier afin de les inviter à se rendre en mairie, soit pour acter le principe du renouvellement de la concession, soit pour en accepter la reprise au profit de la Ville. De plus, une liste des concessions échues non renouvelées a été affichée au cimetière pendant plus d'un an.

C'est selon cette règle qu'une procédure de reprise a eu lieu durant l'été au cimetière de Taupont. Les travaux de reprise (nettoyage de l'emplacement et transport des restes mortuaires à l'ossuaire) ont été réalisés par la marbrerie GUILLARD-BOURDIN de Josselin pour un montant de 17 049,60€ HT et ils ont concerné 24 concessions.

Enfin, la municipalité lance donc un appel au civisme suite à la recrudescence de dégradations et de vols dans l'enceinte du cimetière, notamment de pots de fleurs et de plantes d'ornement. *« Un cimetière est un lieu soumis à des règles de vie ».*

Le cimetière de Taupont dispose de près de 700 emplacements de concessions qui sont occupées à 94%.

Élections

Listes électorales : inscription possible jusqu'au 31 décembre 2016.

Comment s'y prendre ?

Venez en mairie munie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité valide.

Que faire en cas de déménagement ?

Vous restez à Taupont ?
Vous devez déclarer votre nouvelle adresse en mairie car votre numéro de bureau de vote a peut-être changé.

Vous changez de commune ?
Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau lieu d'habitation comme pour une première inscription (fournir pièce d'identité, justificatif de domicile).

Pour voter pour les élections présidentielles.

PLOERMEL COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Nouvelle communauté de communes

A compter du 1er janvier 2017, la communauté de communes de PLOËRMEL fusionnera avec les communautés de communes de MAURON, de JOSSELIN et du PORHOËT regroupant ainsi 32 communes soit près de 44 000 habitants sur 800 km². La nouvelle communauté de communes se nommera « Ploërmel Communauté » et son siège sera fixé à Ploërmel.

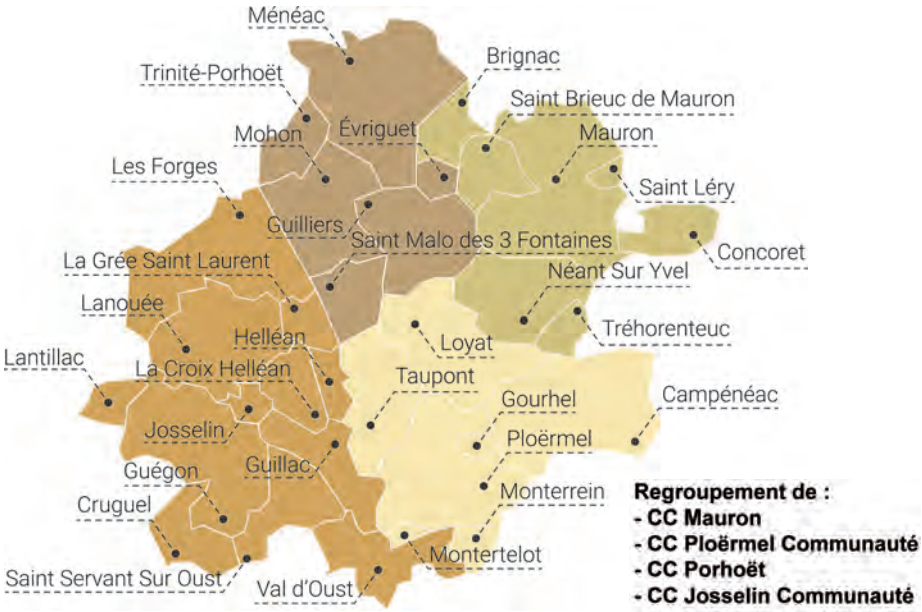

Ce nouveau projet territorial nécessite de nouveaux statuts pour garantir :
- une proximité afin d'organiser un nouveau maillage territorial ;
- une mobilité afin de relier les communes entre elles ;
- une multi polarités pour créer un pôle chef-lieu sur lequel tout le monde s'accorde.

Tout cela implique donc de nouvelles compétences.

Les compétences retenues pour cette nouvelle communauté de communes se déclinent en trois parties :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- l'aménagement de l'espace
- le développement économique et touristique
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- la collecte et le traitement des déchets
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (compétence à compter du 1er janvier 2018 au plus tard)
- l'assainissement (au plus tard au 1er janvier 2020)
- l'eau (au plus tard au 1er janvier 2020)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire
- la politique du logement et du cadre de vie

- la création, l'entretien et l'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire
- la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- les actions sociales d'intérêt communautaire
- les maisons de services publics

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- l'aménagement de l'espace (urbanisme opérationnel et réserves foncières)
- les actions culturelles et sportives d'intérêt communautaire
- le transport et la mobilité
- le développement de la formation, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur
- les autres actions de soutien à l'économie
- le renforcement de l'offre de soins, de la présence hospitalière et de l'organisation des soins
- l'aménagement numérique du territoire
- la sécurité
- l'adhésion de la communauté de communes à des structures lui permettant de mieux accompagner la mise en œuvre de ses compétences ou la création de personnes morales et les politiques contractuelles
- l'assainissement non collectif (jusqu'au 31 décembre 2019)
- l'eau (jusqu'au 31 décembre 2019)

A noter que pour Taupont nous passons de 4 à 3 élus communautaires qui ont été élus au conseil municipal du 14 novembre dernier et qui sont : BLONDET François, SENTIER Jean Charles et CAUHAPE Gwénaëlle.

Gwénaëlle CAUHAPE

Élection à TAUPONT

Lors de la réunion du lundi 14 novembre 2016, le Conseil municipal de TAUPONT a voté à bulletin secret pour élire les 3 nouveaux conseillers communautaires de la future nouvelle intercommunalité.

2 listes étaient proposées pour le vote :

a) Liste présentée par les 4 élus conseillers municipaux de *« TAUPONT C'EST AVEC VOUS »* : Charles MAUDUIT

b) Liste présentée par les 15 élus conseillers municipaux de *« BIEN VIVRE À TAUPONT »* : François BLONDET, Jean Charles SENTIER, Gwenaëlle CAUHAPE.

Résultats du vote

Nombre de conseillers Municipaux	Nombre de conseillers absents ou excusés	Nombre de votants	Nombre de suffrages déclaré nul (art. L65 CE)	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de voix François BLONDET Jean Charles SENTIER Gwenaëlle CAUHAPE	Nombre de voix Charles MAUDUIT
19	0	19	1*	18	15	3

**Suffrage déclaré nul selon l'article L.65 du code électoral : « sont déclarées nuls les suffrages avec 2 listes différentes dans la même enveloppe »*

Sont proclamés élus conseillers communautaires.

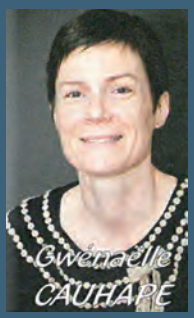

GRAND BASSIN DE L'OUST

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : Taupont s'engage pour plus de nature

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust - 56800 PLOERMEL
Tel: 02 97 73 36 49

En route vers le zéro phyto

Produits Phyto et espaces verts : la Loi LABBE s'accélère

La loi LABBE a pour objectif de mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Elle interdit aux personnes publiques d'utiliser, ou de faire utiliser, des pesticides pour l'entretien de certains espaces publics à compter du **1er janvier 2017**

Quels sont les espaces concernés par l'interdiction des pesticides ?

ESPACES VERTS | FORÊTS | PROMENADES OUVERTES AU PUBLIC | VOIRIES sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité

Quels sont les produits qui restent autorisés ?

produits de BIOCONTROLE | produits qualifiés à FAIBLE RISQUE | produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

TAUPONT ET SES ESPACES VERTS :

La commune est engagée depuis 2011 dans la charte régionale d'entretien des espaces verts. Cet engagement permet de mettre en œuvre une démarche pour maîtriser les pollutions liées aux pratiques d'entretien.

Pour renforcer son action, la commune vient de mettre en place un **plan de gestion différenciée** de ses espaces verts

LA GESTION DIFFERENCIÉE

consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leurs usages. C'est une approche plus respectueuse de l'environnement.

Elle équilibre l'horticole et le naturel, le cultivé et le sauvage. Les paysages communaux se diversifient, la biodiversité locale est favorisée, le patrimoine communal est valorisé.

Il ne s'agit pas d'entretenir moins mais d'entretenir différemment !

Désormais, un code d'entretien s'applique sur les espaces verts de votre commune

Des questions?
N'hésitez pas à contacter votre mairie ou le Syndicat

Olivier PERRICHOT, Jean-Charles SENTIER

CCAS

Le dimanche 23 octobre dernier, le foyer rural s'est paré de jolies couleurs pour le traditionnel repas du CCAS qui invitaient les « 72 ans et plus » de la commune.

En effet, cette année les tables et la salle ont été décorées de fleurs en papier ainsi que de guirlandes réalisées par les enfants des écoles René Guy Cadou et de Notre Dame lors de leurs activités périscolaires.

Les 140 convives ont été accueillis par les membres du CCAS et du Conseil Municipal présents. Des retrouvailles sympathiques qui ont donné à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles.

Les doyens d'âge de la commune absents sont Mme PENARD Cécile 98 ans en décembre prochain et M. FONTAINE Raymond 94 ans. Les 2 doyens de ce repas étaient chez les dames Mme DUVAL Marie, chez les hommes M. Pierre JULARD 89 ans.

Le repas frugal a été préparé par M. Didier LEQUITTE et son équipe.

Une journée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur animés par la chorale créée spécialement pour le repas CCAS : *un grand merci, aux chanteurs André Graff, Pierrette Barré (chanteuse solo), Marie Pressard, Henri et Anne Joubin, Bernard Robert, Marie Duval, Nicole Frelaut, M. Malivain (chanteur solo), Mimi Tanguy à l'accordéon et le Chef de Cœur Marcel Frelaut.*

Un colis de Noël sera distribué à toutes les personnes absentes par les membres du CCAS et les élus.
Un grand merci aux enfants de nos 2 écoles qui ont contribué à la décoration des tables et de la salle, ainsi qu'aux membres du CCAS.

Annick PERRIN-DELSAUT et les membres du CCAS
François BLONDET, Céline ROUXEL, Nathalie CHARDOLA, Marie-Armelle LERAT, Jeannick BELLOUARD, Martine COUDÉ, Cécilia BROBAN et André GRAFF

Pour toute question concernant l'action sociale de la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie en prenant rendez-vous avec l'élu référent.

BUDGET COMMUNE

Réalisations 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges générales[1]	387 328.21
Charges de personnel	504 874.19
Charges de gestion courante[2]	155 740.16
Charges financières	30 576.81
Ecritures comptables entre sections	16 798.76
Atténuations de produits	25 492.50
TOTAL	**1 120 810.63**

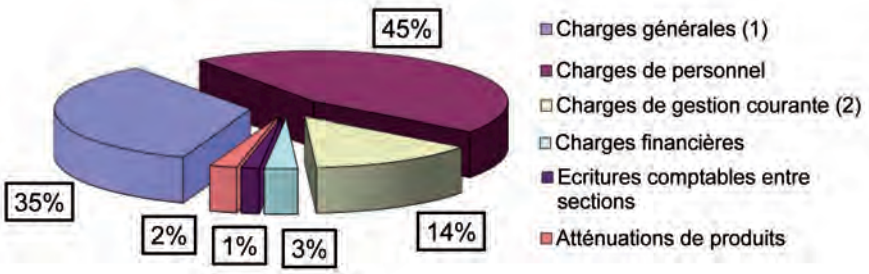

(1) Charges à caractère général : eau, électricité, combustible, carburant, petit équipement, maintenance, entretien (terrains, bâtiments, matériel, voies et réseaux divers, mobilier), assurance, indemnités percepteur, annonces insertions, réceptions, téléphone, taxes foncières…

(2) Charges de gestion courante : indemnités élus, contributions obligatoires à des organismes extérieurs (incendie), subventions aux associations communales et et à l'école privée.

RECETTES

Impôts locaux et taxes	661 058.68
Dotations de l'Etat	548 188.75
Produits des services	103 897.80
Revenus des immeubles	29 752.28
Produits exceptionnels	14 181.88
Atténuation de charges (personnel)	53 427.033
TOTAL	**1 410 506.42**

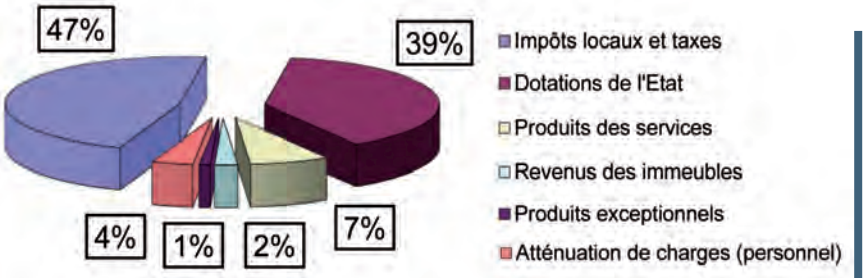

RESULTAT DE L'EXERCICE
Excédent 289 695.79

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement d'emprunt et caution	67 303.98
Aménagement du bourg	486 716.35
Voirie	82 670.74
Matériels, outillages, mobilier et logiciels	24 851.63
Ecole publique	11 151.89
Terrains	2 974.31
Opérations d'ordre entre sections	48 672.45
TOTAL	**724 341.35**

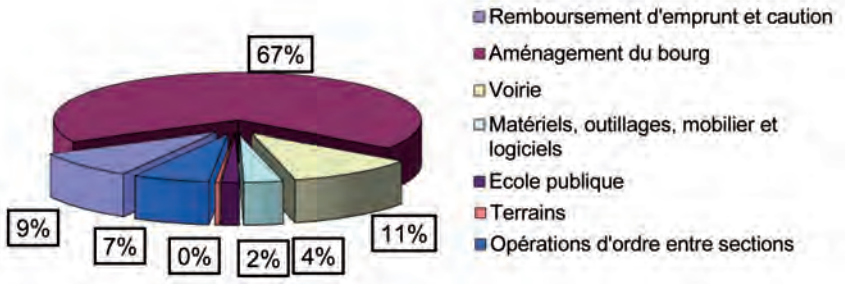

RECETTES

Taxe d'aménagement	9 773.40
Récupération partielle de la TVA	140 827.00
Excédent de fonctionnement 2014	250 058.14
Subvention aménagement du bourg	38 576.71
Subvention programme voirie	42 464.26
Emprunts	399 000.00
Ecritures comptables entre sections	75 118.96
Cautions reçues	413.39
TOTAL	**956 231.86**

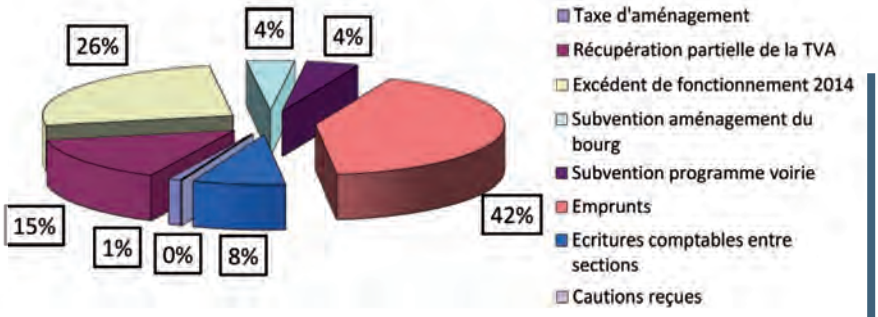

RESULTAT DE L'EXERCICE
Excédent 231 890.51

Prévisionnel 2016

BUDGET COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

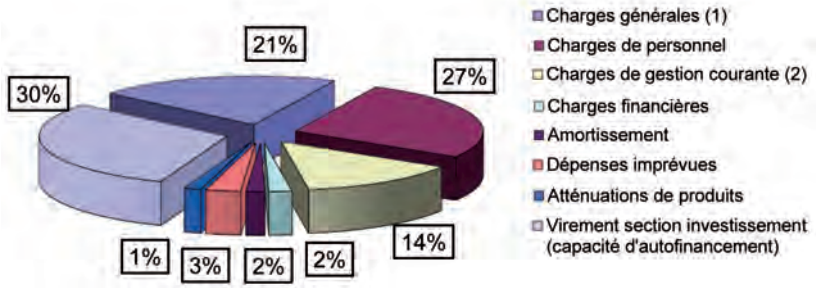

DÉPENSES

Charges générales(1)	416 230.00
Charges de personnel	531 650.00
Charges de gestion courante(2)	276 514.03
Charges financières	39 000.00
Amortissement	32 000.00
Dépenses imprévues	59 900.00
Atténuations de produits	29 000.00
Virement section investissement (capacité d'autofinancement)	604 742.53
TOTAL	**1 989 036.56**

(1) Charges à caractère général : eau, électricité, combustible, carburant, petit équipement, maintenance, entretien (terrains, bâtiments, matériel, voies et réseaux divers, mobilier), assurance, indemnités percepteur, annonces insertions, réceptions, téléphone, taxes foncières…

(2) Charges de gestion courante : indemnités élus, contributions obligatoires à des organismes extérieurs (incendie), subventions aux associations communales et et à l'école privée.

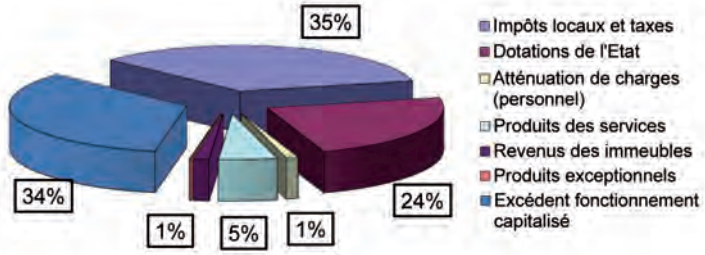

RECETTES

Impôts locaux et taxes	685 305.00
Dotations de l'Etat	466 171.00
Atténuation de charges (personnel)	22 000.00
Produits des services	106 050.00
Revenus des immeubles	28 000.00
Produits exceptionnels	3 110.00
Excédent fonctionnement capitalisé	678 400.56
TOTAL	**1 989 036.56**

SECTION D'INVESTISSEMENT

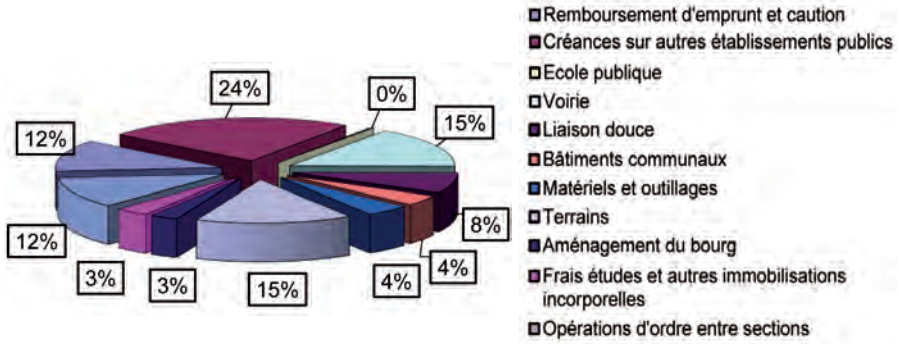

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement d'emprunt et caution	187 000.00
Créances sur autres établissements publics	380 980.36
Ecole publique	2 960.00
Voirie	242 000.00
Liaison douce	120 000.00
Bâtiments communaux	61 640.00
Matériels et outillages	68 650.00
Terrains	240 304.04
Aménagement du bourg	42 500.00
Frais études et autres immobilisations incorporelles	51 500.00
Opérations d'ordre entre sections	180 000.00
TOTAL	**1 577 534.40**

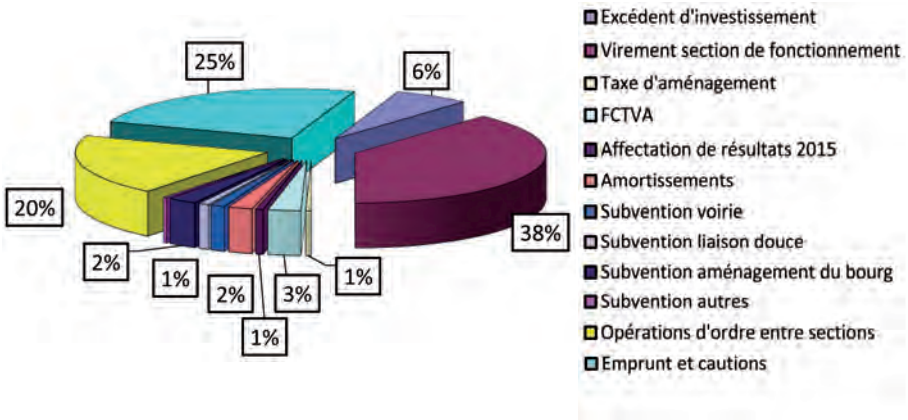

RECETTES

Excédent d'investissement	100 641.89
Virement section de fonctionnement	604 742.53
Taxe d'aménagement	7 500.00
FCTVA	43 278.00
Affectation de résultats 2015	9 837.15
Amortissements	32 000.00
Subvention voirie	18 375.00
Subvention liaison douce	13 920.00
Subvention aménagement du bourg	38 540.00
Subvention autres	5 000.00
Opérations d'ordre entre sections	311 303.80
Emprunt et cautions	392 396.03
TOTAL	**1 577 534.40**

Cloisons sèches
Aménagement de combles
Menuiseries diverses

Norbert TRÉGARO

32, Linsard - 56800 Taupont
Tél./ 02 97 93 56 49

45 avenue du Porhoët
56800 TAUPONT

02 97 93 54 81

Chaussée Marie-Noëlle
L'ETRANG'ERE
marie-noelle.chaussee@orange.fr

SARLTOUZARD
ÉLECTRICITÉ I PLOMBERIE I CHAUFFAGE
16 bis La Ville Goyat - 56800 TAUPONT
Tél. 02 97 93 50 50 - sarl.touzard@orange.fr

SARL LEVOYER
Pour tous vos travaux agricoles
Transport – Terrassement -Assainissement – Elagage

14, rue de la Forge 56800 Taupont
Bureau :02.97.93.52.57
E-mail : ets-levoyer@orange.fr

COLAS
Centre-Ouest PLOERMEL
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS POUR LES PARTICULIERS
grâce à une équipe dédiée entièrement à votre écoute !
- Bordures, Dallage, pavage
- Bétons esthétiques
- Clôtures
- Revêtements spéciaux
- Enrobés noirs et de couleur
- Gravillonnage

ZA du Bois Vert - rue Bernard Perrot
Ploërmel
02 97 74 00 63 email : contact.ploermel@colas-co.com

CITROËN
GARAGE PAYOUX
Véhicules neufs et d'occasion, Atelier, Carrosserie, Dépannage, Location de véhicule.
Z.I du Bois Vert - 56800 Ploërmel
Tél : 02.97.74.05.07 - www.payoux-auto-ploermel.fr

Milie, Photographe de l'Instant
Amélie Goubin
Le vieux bourg - Taupont
milie.art.photo@gmail.com
06.79.60.95.23

www.miliephotographedelinstant.com

s.a.r.l. Franck DERVAL
PEINTURE • DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊTEMENT SOLS et MURS
Traitement fongicide
13 rue aux Moines - Le Vieux Bourg - 56800 TAUPONT
Tél. 02 97 93 67 14 - Port. 06 16 87 70 65

31 mars 2016

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Un devis avec MENACHOC (Saint-Avé) pour le remplacement du lave-linge du foyer rural pour 247€ TTC.

Un devis avec INTERSPORT (Ploërmel) pour l'acquisition d'une table de tennis de table pour la garderie pour 279,17€ TTC.

Un devis avec BRONZES DE MOHON (Guer) pour la réalisation de petites médailles de la commune de Taupont pour 2 389,74€ TTC.

Un devis avec Cordonnerie Multiservices du Lac (Ploërmel) pour le gravage de 10 médailles pour 149€ TTC.

Un devis avec COTTAIS (Plougoumelen) pour le changement de la pompe sur la chaudière fioul de la mairie pour 424,20€ TTC.

Un devis avec le Syndicat Morbihan Energies (Vannes) pour le changement d'un projecteur au stade de foot pour 1350€ TTC.

Un devis avec L.P.E. Protection Incendie (Locminé) pour la réalisation des plans d'évacuation de l'école René Guy Cadou pour 226,80€ TTC.

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour le remplacement de lampes à la salle des sports pour 847.20€ TTC.

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour la mise en conformité des installations électrique de l'école René Guy Cadou pour 3 829,20€ TTC.

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour l'installation de 2 onduleurs à la salle des sports pour 513,60€ TTC.

Un devis avec ABELJADE SARL (Saint Brévin Les Pins) pour le démontage du cèdre mort avenue du Porhoët pour 132€ TTC.

Un devis avec DOUBLET (59-Avelin) pour l'achat de pavillons (drapeaux bretons, français et européens) pour 413,16€ TTC.

Un devis avec SARL DUVAL FRERES (Mauron) pour la réparation de la trompette et le remplacement des freins du tracteur Kubotapour 3 151,41€ TTC.

Un devis avec SARL Imprimerie POISNEUF (Josselin) pour l'impression des quatre prochaines impressions du bulletin trimestriel communal pour 390.00€ TTC.

Un devis avec SAS QUEGUINER MATERIAUX (Mauron) pour l'achat de matériaux (sables et graviers) pour 256,98€ TTC.

Un devis avec la société BERGER LEVRAULT (54-Champigneulles) pour l'achat de 10 étuis livret de famille pour 139,68€ TTC.

BUDGET COMMUNAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Mme RAFFLIN CHOBELET, inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, présente une analyse de la situation financière du budget communal 2015 qu'elle compare avec les autres communes de la même strate. En conclusion, à la clôture de l'exercice 2015, les faits caractéristiques de la situation financière de la commune sont les suivants :

- un endettement contenu ;
- une pression fiscale plutôt modérée ;
-un autofinancement qui reste d'un bon niveau ;
- un fonds de roulement encore confortable.

Le conseil municipal adoptele compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget communal.

BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015

Le conseil municipal décided'affecter l'excédent de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- à l'article 002 (recettes de fonctionnement) « excédent antérieur reporté de fonctionnement » : 678 400,56€ ;
- à l'article 1068 (recettes d'investissement) « excédent de fonctionnement capitalisé » : 9 837,15 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Après avoir pris connaissance de tous les chiffres du compte administratif 2015 du budget assainissement conformes aux comptes de gestion de monsieur le receveur de Ploërmel et dont les résultats sont certifiés exacts par celui-ci :

Section d'exploitation :

Dépenses : .....53 521,50€
Recettes : .....36 770,83€
Résultat de l'exercice : ..... -16750,67€

Section d'investissement :

Dépenses : .....43 757,64€
Recettes :.....104 406,76€
Résultat de l'exercice : excédent de 60649,12€

Le conseil municipal adopte le compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget assainissement.

BUDGET LOT. LA LANDE DU HAUT BOIS
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU 2015

Après avoir pris connaissance de tous les chiffres du compte administratif 2015 du budget lotissement La Lande du Haut Bois conformes au compte de gestion de monsieur le receveur de Ploërmel et dont les résultats sont certifiés exacts par celui-ci :

Section d'exploitation :

Dépenses : .....295 984,70€
Recettes :.....295 984,04€
Résultat de l'exercice : .....0€

Section d'investissement :
Dépenses : .....268 558,49€
Recettes :.....120 460,81€
Résultat de l'exercice : .....-148 097,68€
Le conseil municipal vote, en l'absence de M. François BLONDET, Maire, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2015 du budget lotissement La Lande du Haut Bois.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016
Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition, soit :
- taxe d'habitation : 13,72%
- taxe foncière bâti : 17,56%
- taxe foncière non bâti : 64,45%

BUDGET COMMUNAL
VOTE DU BUDGET 2016
Après avoir pris connaissance du projet de budget communal 2014 établi par la commission des finances, le conseil municipal vote le budget comme suit :
Section de fonctionnement : 1 989 036,56€
Section d'investissement : ....1 577 534,40€

BUDGET ASSAINISSEMENT
VOTE DU BUDGET 2016
Après avoir pris connaissance du projet de budget assainissement 2016 établi par la commission des finances, le conseil municipal vote le budget comme suit :
Section d'exploitation : .....58 500,00€
Section d'investissement : .....82 235,35€

BUDGET LOTISSEMENT LE HAUT BOIS
VOTE DU BUDGET 2016
Après avoir pris connaissance du projet de budget lotissement La Lande du Haut Bois 2016 établi par la commission des finances, le conseil municipal vote, à l'unanimité des membres présents, le budget par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement qui se présente comme suit :
Section d'exploitation : .....592 447,39€
Section d'investissement : .....622 113,30€

VOTE DES SUBVENTIONS 2016
Monsieur le maire présente le tableau des subventions communales qui a été examiné par la commission des subventions, le 11 février dernier. Monsieur le maire rappelle que les personnes « intéressées » doivent se retirer de la séance dès que la demande de leur association est abordée. Le conseil municipal alloue les subventions suivantes pour l'année 2016 :
- ACCA Taupont (chasse) .....500€
- Amis du livre .....1 300€
- Amis du Vieux Bourg .....200€
- ASPNECT .....450€
- Aurore de Taupont .....4 500€
- Bricomanie .....100€
- Dentelles et fils du lac.....50€
- Familles Rurales .....5 000€
- Guerzillons.....250€
- Mazurka.....250€
- UNC (anciens combattants) .....300€

Et les subventions scolaires suivantes pour l'année 2016 :
- Fournitures scolaires - Ecole Publique et Privée de Taupont .....35€/élève
- Arbre de Noël - Ecole Publique et Privée de Taupont....6,50€/élève
- Activités non programmées - Ecole Publique et Privée de Taupont .....14€/élève/an
- Fournitures pour les bibliothèques - Ecole Publique et Privée de Taupont .....200€/ école
- Renouvellement manuels scolaires (cycle 2 CP-CE1 et cycle 3 CE2-CM1-CM2). Ecole Publique et Privée de Taupont
  .....15€/élève pour le cycle 2
  .....25€/élève pour le cycle 3

CONTRAT D'ASSOCIATION - FINANCEMENT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME POUR L'ANNÉE 2016
Il convient d'actualiser et de voter les coûts d'un élève de primaire et de maternelle servant de base à la subvention versée à l'école privée pour le financement des dépenses de fonctionnement dans le cadre du contrat d'association signé entre l'école privée Notre Dame et l'Etat.

Année	2015-2016	2016	
Elève primaire	382,80 €	407,06€	Soit +24,26€
Elève maternelle	1 218,34€	1 147,11€	Soit – 71,23€
Montant annuel de la subvention	65 297,04 € pour 92 élèves	65 238,43€ pour 93 élèves	

Le conseil municipal décide de valider les coûts mentionnés ci-dessus, d'autoriser le versement d'acomptes sur subvention à l'école privée Notre Dame sur l'année 2017 avant le vote du budget sur la base de 25% de 60 000€, soit 15 000€ et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer une convention avec l'école privée Notre Dame.

RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2015
Travaux :
- Voirie 2015 avec EIFFAGE (56300) signé le 29 mai 2015 pour un montant de 55 827,20€ HT ;
- Aménagement du bourg 3e tranche :
- lot 1 avec COLAS CENTRE OUEST (56800) signé le 10/04/2015 pour un montant de 189 700,02€ HT ;
- lot 2 avec LE PUIL PAYSAGE (22603) signé le 18/05/2015 pour un montant de 47 123,40€ HT ;
- Lotissement de La Lande du Haut Bois 2e tranche :
- lot 1 avec COLAS CENTRE OUEST (56800) signé le 04/08/2015 pour un montant de 79 851,54€ HT ;
*lot 2 avec SADER (56460) signé le 04/08/2015 pour un montant de 34 210,60€ HT ;
- lot 3 avec ERS (35760) signé le 04/08/2015 pour un montant de 23 999,40€ HT ;
- lot 4 avec LE PUIL PAYSAGE (22603) signé le 04/08/2015 pour un montant de 10 034,40€ HT.

Services :

- Emprunt avec LA BANQUE POSTALE (69500) signé le 08/12/2015 pour un montant de 99 000€ HT.
- Emprunt avec CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE (56800) signé le 07/07/2015 pour un montant de 300 000€.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, de lui accorder l'indemnité de conseil au taux maximum, dit que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et décide de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73 €.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique n'est pas une menace principale pour l'homme, il a par contre été classé « danger sanitaire de 2e catégorie » en décembre 2012 par les ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie, le reconnaissant ainsi comme espèce envahissante et nuisible à l'apiculture et aux abeilles. Pour les nids de frelons situés dans les lieux privés, le propriétaire doit appeler une entreprise de désinsectisation et le coût de la destruction est à la charge du propriétaire.

La loi NOTRe interdit l'attribution d'un certain nombre d'aides mises en place par le Département, parmi celles-ci figure le dispositif de lutte contre le frelon asiatique accordée aux particuliers qui a été supprimé fin 2015.

Afin de soutenir les particuliers dans la lutte contre les frelons asiatiques, le conseil municipal décide de subventionner à hauteur de 50% de la dépense selon les conditions suivantes :

- avoir fait confirmer l'espèce concernée par le référent frelons asiatiques de la commune ;
- avoir fait détruire le nid par une des entreprises référencées par la FDGDON (liste transmise par le référent communal) ;
- avoir retourné le dossier de demande d'aide à la commune accompagné de la facture acquittée et d'un RIB ;
- dans la limite des plafonds de dépenses suivants :
- nid situé à une hauteur inférieure à 8 mètres : .....110€ TTC ;
- nid situé à plus de 8 mètres et moins de 20 mètres de hauteur : .....140 € TTC ;
- nid situé à plus de 20 mètres de hauteur : .....200€ TTC.

DEMANDE DE RACHAT PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN DANS LA 1ERE TRANCHE DU LOTISSEMENT DE LA LANDE DU HAUT BOIS

Lors de sa séance du 30 septembre 2015, le conseil municipal avait accordé un délai supplémentaire aux propriétaires du lotissement de la 1ére tranche de la Lande du Haut Bois pour le dépôt du permis de construire, à savoir 4 ans à compter de la date de signature de l'acte de vente du terrain auxquels s'ajoutait un an pour l'achèvement des travaux. En effet, le cahier des charges des ventes de la 1ére tranche du lotissement stipule :

Chapitre 3 : revente des lots

« Afin d'éviter la revente des lots à titre plus ou moins spéculatif, cette revente est interdite pendant le délai prévu pour la réalisation de la construction indiquée au chapitre 5. En cas de force majeure, le Conseil Municipal peut accorder des dérogations à cette règle. »

Chapitre 5 : Constructions : délai de construction

« Tout acquéreur d'un lot doit achever sa construction dans un délai de 4 ans après la signature de l'acte de vente du terrain. Passé ce délai, si la construction n'est pas commencée et sauf cas de force majeure, la commune se réserve le droit de racheter le lot, au prix de la cession, majoré de l'indice majoré du coût de la construction, quels que soit les travaux d'aménagement que l'acquéreur aurait pu y faire. »

Le conseil municipal décide de racheter le lot n°19 au prix de la cession majoré du dernier indice majoré du coût de la construction connu en février 2016.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX À LA CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour fonction d'évaluer le montant des charges des compétences transférées par les communes à l'EPCI, afin de permettre le calcul de l'attribution de compensation (AC) pour chaque commune (soit AC positive revenant à la commune, soit AC négative due par la commune). Elle rend ses conclusions également lors de chaque transfert de charges ultérieur et les fait adopter par les conseils municipaux à la majorité qualifiée requises pour la création de l'EPCI.

Le 2 décembre 2015, le conseil de Ploërmel Communauté a créé ladite CLECT composée de 7 membres titulaires et de 7 membres suppléants à raison de un par commune membre.

Ainsi, chaque commune membre doit y disposer d'au moins un représentant et chaque conseil municipal procède, parmi ses membres, à la désignation des représentants au sein de la CLECT (les membres de la

CLECT peuvent, ainsi, ne pas être délégués communautaires).
Le conseil municipal décide de nommer à la CLECT M. BLONDET François comme délégué titulaire et M. MAUDUIT Charles comme délégué suppléant.

CESSION DE PARCELLES À L'EURO SYMBOLIQUE

Dans le cadre de l'amélioration de l'entretien des abords de la base nautique, une convention de mise à disposition a été signée avec Ploërmel Communauté en 2015 pour une durée de 5 ans.
Ploërmel Communauté sollicite la commune de Taupont en vue d'une cession de ces parcelles à titre gracieux.
Le conseil municipal décide d'autoriser la cession à l'euro symbolique à Ploërmel Communauté des parcelles cadastrées ZO 368 d'une superficie de 1439 m², ZO 404 d'une superficie de 12 790 m², ZO 414 d'une superficie de 6 662 m² et ZP 247 et 248 d'une superficie de 713 m² et de demander que l'ensemble des frais inhérents à cette vente soient à la charge de Ploërmel Communauté (bornage, frais d'acte notarié…).

CLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL EN VOIE COMMUNALE

Les caractéristiques d'un chemin rural sont devenues, de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique. L'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.
Le conseil municipal décidele classement dans la voirie communale sous la référence « VC 162 » le chemin rural n°144 situé dans la rue des Néfliers d'une longueur de 110 mètres et d'une largeur de 2,5 mètres.

CLASSEMENT D'UNE NOUVELLE VOIE COMMUNALE

La voie située entre l'église du bourg et le parking à joints enherbés est achevée et assimilable à de la voirie communale. L'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,
Le conseil municipal décide le classement dans la voirie communale sous la référence « VC 163 » la voie située entre l'église du bourg et le parking à joints enherbés d'une longueur de 64 mètres et d'une largeur de 5,6 mètres.

QUESTIONS DIVERSES

Barrières espaces naturels sensibles : M. MAUDUIT indique que les barrières situées en bas du chemin « BERGAMASCO » ont été remplacées par le Département du Morbihan et que la largeur est désormais insuffisante pour pouvoir passer en poussette et inégale entre les deux côtés.

8 juin 2016

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour les travaux d'électricité au foyer rural (installation d'une prise de courant et pose et raccordement d'une prise Ethernet) pour 492,00€ TTC ;
Un devis avec ERIC LAINE (Ploërmel) pour l'achat d'une balayeuse de voirie pour 2 196,00€ TTC ;
Un devis avec SPARFEL (Ploudaniel - 29) pour la régénération des terrains sportifs (terrains de foot d'honneur et d'entraînement) pour 6 177,60€ TTC ;
Un devis avec KERHERVE QUINCAILLERIE (Malestroit) pour l'achat de ruban photoluminescent pour 147,60€ TTC ;
Un devis avec L.P.E. PROTECTION INCENDIE (Locminé) pour la maintenance annuelle des défibrillateurs pour 113,28€ TTC ;
Un devis avec MORBIHAN ENERGIES (Vannes) pour l'extension du réseau électrique au 17 rue aux Moines pour 2 509,78€ TTC ;
Un devis avec NILFISK SAS (Courtabœuf - 91) pour un kit de lamelles pour l'auto-laveuse du foyer rural pour 58,26€ TTC ;
Un devis avec JAGA MICKAEL MENUISERIE (Taupont) pour le remplacement du vitrage à la salle des sports pour 177,60€ TTC ;
Un devis avec COMPTOIR DE BRETAGNE (Pacé - 35) pour du petit matériel pour le foyer rural pour 416,17€ TTC ;
Un devis avec COMPTOIR DE BRETAGNE (Pacé - 35) pour une armoire réfrigérée négative pour le foyer rural pour 1 906,32€ TTC ;
Un devis avec COMPTOIR DE BRETAGNE (Pacé - 35) pour un pied de blender pour le foyer rural pour 266,56€ TTC ;
Un devis avec SARL HABITAT ET LOISIRS (Roc St André) pour la réfection des bancs des tribunes du stade Armel Thétiotpour 348,84€ TTC.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DU MORBIHAN PROJET DE FUSION

Le conseil municipalémet un avis défavorable sur le périmètre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI).
M. le maire termine en indiquant qu'il souhaite conserver la compétence de la signature des autorisations d'urbanisme, du pouvoir de police et en matière de Plan Local d'Urbanisme, ce dernier point fera d'ailleurs l'objet d'un vote lors d'un prochain conseil municipal.

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ORGANISÉS PAR JOSSELIN COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de sa mission relative à l'organisation des transports scolaires sur son territoire, Josselin Communauté est amenée à gérer des enfants domiciliés sur Taupont dans les villages de La Ville Ruaud et Folleville par exemple. Ce service représente un coût supplémentaire pour Josselin Communauté qui n'est couvert ni par les participations familiales ni par les subventions du Conseil général. En conséquence, Josselin Communauté sollicite donc une participation financière à hauteur de 22€ par élève pour l'année scolaire 2015/2016.
Mme LERAT rappelle que cette participation ne revêt aucun caractère obligatoire et ne s'effectue qu'en vertu de conventions bipartites entre Josselin communauté et les communes de résidence d'élèves utilisant les transports scolaires sur le territoire de l'EPCI, à conditions que celles-ci soient volontaires pour apporter leur contribution financière.
Pour information, le montant de la participation était de 16€ par élève depuis 2002. Le montant de la participation a été revalorisé au vu des dépenses réelles de Josselin Communauté à 22€ par élève pour l'année 2015/2016.
Pour l'année 2014/2015 : 16€ pour 9 élèves utilisant le service soit 144€.
Pour l'année 2015/2016 : il est proposé 22€ pour 9 élèves utilisant le service soit 198€.
Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de participation aux frais de transports scolaires avec Josselin Communauté pour l'année scolaire 2015-2016 et d'accepter d'indemniser Josselin Communauté à hauteur de 22€ par élève.

APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Le diagnostic de l'accessibilité des ERP et IOP de la commune a montré que :
- 5 ERP/IOP n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur au 31/12/2014 ;

- un ERP/IOP ferait l'objet d'une demande de dérogation pour motif technique : il s'agit des vestiaires tribunes ;
- deux ERP/IOP sont conformes : il s'agit de l'église et de la salle des sports. Ils ont fait l'objet d'une attestation d'accessibilité envoyée au préfet.

La liste, le chiffrage et le calendrier des travaux à mettre en œuvre et des équipements à fournir ont été réalisés. Le formulaire demande d'approbation d'un Ad'AP est complété par un tableau récapitulatif des interventions avec leurs chiffrages prévisionnels et leurs programmations. Cet Ad'AP est soumis pour approbation au conseil municipal.

Le conseil municipal décide d'adopter l'Agenda d'Accessibilité Programmée sur 3 ans tel que présenté en annexe ; et d'autoriser monsieur le maire à déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée auprès de la Préfecture.

Programmation pour Agenda d'Accessibité Programmée - Ad'AP - LISTE DES ACTIONS

Code ACTION	Batiment	Travaux	Cout HT	Programmation 2017	2018	2019
1	Salle (sec Nord)	Extérieur : Rampe d'accès (réglementaire)	190.00		190.00	
2		Extérieur : Main courante et garde-corps	150.00		150.00	
3		Sanitaires à l'entrée : bloc porte	105.75		105.75	
4		Sanitaires à l'entrée : mobilier adapté, WC suspendu, poignée de relevage, lavabo/miroir/savon, 1 lavabo sans chaque sanitaire adapté	540.98		540.98	
5		Accès scène : élévateur mobile	10 414.00			10 414.00
6		Aménagement d'un bloc sanitaire au niveau de la scène	9 202.63			9 202.63
7	Foyer rural	Rampe (sortie ouvrant et cuisine) au niveau de la terrasse	100.00	100.00		
8	Cheminement extérieur : jardin	Création cheminement dans jardin public	1 200.00	1 200.00		
		Dégagement d'espace devant toilette				
9	Toilettes publics + Hall + Salle privée	Aménagement d'un sanitaire adapté	411.17	411.17		
		Sanitaires : bloc porte				
		Mobilier adapté : WC suspendu, poignée de relevage, lavabo/miroir/savon				
		Carrelage et faïence (pour mur et sol + plinthes à gorges)	1 554.00	1 554.00		
		Bordurage ou rétablissement dalle au sol				
10	Mairie	Ajout lavabo, barre d'appui et poignée de porte dans WC adapté	100.00	100.00		
11		Equipement malentendant	500.00			500.00
12		Launch Frequency Assistant et Manoeuvrabilité entre stationnement et entrée + signalisation verticale	700.00	700.00		
13		Meuble d'accueil H. 86.5 (76) Largeur : 180 - 196, profondeur : 85.5 cm (30) - Chiffrage 2011 : MMH210	2 000.00	2 000.00		
14	Ecole	Sanitaires bâtiment CEGM	895.3		895.30	
		Bâtiment CEGM : Aménagement d'un sanitaire adapté : WC, poignée de relevage, lave-mains, poignée de porte				
15		Clôture : gallinage (Bloc porte)	420.00		420.00	
16		Aménagement chemin de bois	35 000.00		35 000.00	
17	Espaces publics: bâtiments sportifs	Porte transversale à rideau de ring vestiaires tribunes : demande de dérogation pour motif technique				
18		Accès de trottoir pour l'école au cheminement à l'entrée de la salle des sports	200.00	200.00		
19		Signalisation verticale une informe de la localisation de la place réservée (espace parking haut stade) entrainement	500.00	500.00		
			Montant total HT	**69 623.23**	**6 765.17**	**36 741.45**	**20 116.63**
			Montant total TTC	**76 347.88**	**8 118.20**	**44 089.72**	**24 139.96**

CHÈQUES CADHOC POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Il appartient à l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale de déterminer le type d'action et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour l'attribution des prestations sociales, ainsi que les modalités et leur mise en œuvre.

Aussi, à compter de l'année 2013, le conseil municipal avait décidé de mettre fin à l'adhésion de la commune au Comité des Œuvres Sociales de Ploërmel et avait décidé de conserver la même enveloppe budgétaire en versant en faveur de son personnel des chèques CADHOC dont le montant a été fixé à 100€ par agent.

Le conseil municipal décide de fixer le montant des chèques CADHOC qui sera attribué aux agents communaux titulaires et non titulaires à temps complet en 2016 à 100€ ; de préciser que ce montant sera proratisé par rapport à la durée du travail pour les agents à temps non complet ; de préciser que les agents concernés sont les agents en position d'activité au 15 janvier et toujours présents dans la collectivité le15 juin de la même année ; de verser les chèques CADHOC au mois de juin.

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Considérant qu'il convient d'initier une démarche intégrée de prévention des risques au travail.

Mme LERAT rappelle les obligations en matière de prévention des accidents et des maladies dans l'exercice des fonctions et de maîtrise des risques professionnels. Parmi ces obligations figure l'actualisation de l'évaluation des risques professionnels afin de mettre à jour le document unique. Mme LERAT indique qu'afin d'analyser les risques professionnels que connaissent les agents communaux, de mettre à jour le document unique puis de mettre en place des actions, le Centre de gestion du Morbihan propose l'assistance d'un agent du pôle santé au travail pour mener cette démarche pour 200€.

Le conseil municipal décide d'autoriser monsieur le maire à signer la convention d'assistance méthodologique et technique avec monsieur le Président du Centre de gestion du Morbihan pour évaluer les risques professionnels ainsi que tout autre document nécessaire pour mener cette démarche.

30 septembre 2016

DÉLÉGATIONS DU MAIRE

Un devis avec la société BLANCHARD PARCS ET JARDINS (Ploërmel) pour la réparation de l'embrayage du tracteur tondeuse pour 289,57€ TTC ;

Un devis avec SARL BROCELIANDE DIAGNOSTICS (Mauron) pour le diagnostic amiante, plomb… d'une annexe de la mairie pour 500€ TTC ;

Un devis avec ALMASPORT (Plaine Haute) pour la réparation d'une console de barre à danser dans la salle de danse de la salle des sports pour 119,83€ TTC ;

Un devis avec MAFART (Ploërmel) pour l'installation d'une pompe d'utilisation des eaux pluviales pour les arrosages en centre bourg pour 726,26€ TTC ;

Un devis avec LE MENE (Auray) pour l'achat d'un stock de potelets pour 3 012,00€ TTC ;

Un devis avec TBI CALIPAGE (Ploërmel) pour le remplacement de l'onduleur du serveur de la mairie pour 610,98€ TTC ;

Un devis avec SARL MDM (Ploërmel) pour le remplacement du rail de la porte coulissante à l'école René-Guy Cadou pour 621,62€ TTC ;

Un devis avec PIERRE LE GOFF (Pont Saint Aignan) pour l'achat d'un désinsectiseur pour la cuisine du foyer rural pour 126,36€ TTC ;

Un devis avec AIR CONTROLE OUEST (Noyal Chatillon) pour le nettoyage et dégraissage des hottes d'extraction de la cuisine du foyer rural pour 360,00€ TTC ;

Un devis avec ERDF (Saint Brieuc) pour le raccordement électrique de la pompe à eaux pluviales de la rue de la Paix pour 551,50€ TTC ;

Un devis avec ETAPE AUTO (Ploërmel) pour le remplacement du silencieux et la distribution sur le Partner pour 656,30€ TTC ;

Un devis avec la SAUR (Landévant) pour la réparation des poteaux d'incendie pour 6 100,80€ TTC ;

Un devis avec la MARBRERIE GUILLARD BOURDIN (Josselin) pour la reprise de concessions échues non renouvelées pour 20 380,00€ HT ;

Un devis avec BERGER LEVRAULT (Labege) pour l'achat de 15 livrets de familles pour 42,82€ TTC ;

Un devis avec TBI (Ploërmel) pour le remplacement du disque dur sur l'ordinateur de l'accueil de la mairie pour 89,90€ TTC ;

Un devis avec ABEILLE 35 (Mordelles) pour l'achat de vêtements de protection contre les abeilles pour 89,06€ TTC ;

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour l'installation d'un contrôle d'accès à l'entrée de l'école publique pour 1 221,02€ TTC ;

Un devis avec PLOERMEL PNEUS (Ploërmel) pour l'entretien du Renault Master II pour 197,78€ TTC ;

Un devis avec SARL DERVAL FRANCK (Taupont) pour le décapage, le ponçage et le rebouchage des portes de l'église pour 1 534,41€ TTC ;

Un devis avec POINT P (Ploërmel) pour l'achat de dalles extérieures pour l'allée piétonne reliant la cantine à la garderie pour 524,93€ TTC ;

Un devis avec MENGUY BURBAN (Josselin) pour le transport scolaire des enfants des écoles de Taupont à la piscine de Ploërmel pour 1 750,00€ TTC ;

Un devis avec AIR CONTROL OUEST (Noyal Chatillon) pour la maintenance des VMC des bâtiments communaux pour 796,80€ TTC ;
Un devis avec COLAS CENTRE OUEST (Ploërmel) pour la réfection des trottoirs rue Ste Anne pour 10 594,50€ TTC ;
Un devis avec COLAS CENTRE OUEST (Ploërmel) pour l'accès à une propriété à la Ville Goyat pour 2 271,30€ TTC ;
Un devis avec ABELJADE (Saint Brevin les Pins) pour le programme d'élagage 2016 pour 5 145.00€ HT ;
Un devis avec LETURNIER Thierry (Ploërmel) pour la pose de faïence dans la cuisine au foyer rural pour 837,60€ TTC ;
Un devis avec COUVERTURE GUILLEMIN (Hélléan) pour le nettoyage et l'entretien du local technique rue du Haut Bois pour 1 056,00€.

FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVIS SUR LE PROJET DE STATUTS, NOM ET SIÈGE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) ISSU DE LA FUSION AU 1ER JANVIER 2017

Depuis plusieurs mois, des élus issus des quatre entités et par conséquent des communes membres travaillent à la préparation de cette fusion et notamment sur les statuts de cette future communauté de communes qui verra le jour le 1er janvier 2017.
Par arrêté du 26 août 2016, Monsieur le préfet du Morbihan a entériné la fusion de Ploërmel communauté, de la communauté de communes de Mauron-en-Brocéliande, de la communauté de communes du Porhoët et de Josselin communauté. Monsieur le Préfet demande en outre que lui soit communiqué le nom et le siège du futur groupement.
Le conseil municipal décide de valider le nom de Ploërmel Communauté et de fixer le siège du futur groupement en l'Hôtel de ville et communautaire de Ploërmel, et de donner un avis favorable à la proposition de statuts du futur groupement issue des réflexions des groupes de travail et du comité de pilotage fusion menées au cours de l'année 2016 ; cet avis devra être renouvelé formellement en 2017 lorsque les travaux statutaires pourront être menés à leur terme.

FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉTERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En cas de fusion de plusieurs EPCI à fiscalité propre - ce qui est le présent cas -, le nombre et la répartition des sièges sont établis :
- soit en application de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur la base de la population municipale authentifiée par le plus récent décret, étant précisé que les communes ne pouvant bénéficier de la répartition se voient attribuer un siège de droit ;
- soit par l'adoption d'un accord local par les conseils municipaux à la majorité qualifiée, à savoir : la moitié des conseils municipaux regroupant les deux-tiers de cette même population ; cette majorité doit également comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse lorsqu'elle est supérieure au quart de la population de l'EPCI

Cet accord local doit respecter un principe général de proportionnalité par rapport à la population, lequel doit répondre aux conditions suivantes :
le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder de plus de 25% celui qui serait attribué en application en application des III et IV de l'article L 5211-6-1 du CGCT,
la répartition est effectuée en fonction de la population municipale de chaque commune,
chaque commune dispose au moins d'un siège,
aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges,
la représentation de chaque commune ne peut être supérieure ou inférieure de plus de 20% par rapport à la représentation par habitant qui résulterait de l'application du barème de représentation proportionnelle
Le conseil municipal décide de retenir l'application de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur la base de la population municipale authentifiée par le plus récent décret. Pour la commune de Taupont, il y aurait donc 3 conseillers communautaires.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE TAUPONT AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION DU BARRAGE DU LAC AU DUC

Selon diverses études et expertises menées par les services de l'Etat, le barrage du Lac au Duc ne parait pas remplir les conditions de sûreté suffisantes et en conséquence M. le Préfet a engagé la procédure de mise en révision spéciale de cet ouvrage. Cette procédure a débouché sur un arrêté de Monsieur le Préfet du Morbihan en date du 30 mai 2016 de mise en révision spéciale du barrage du Lac au Duc.
Le coût prévisionnel des études et des travaux est estimé à 1 500 000€ HT (1 000 000€ HT de travaux d'évacuateur de crues et 500 000€ HT de travaux de stabilisation de la digue).
Eau du Morbihan s'est proposé d'être le gestionnaire unique de cet ouvrage pour le compte des différents propriétaires (SIAEP de Brocéliande, Département du Morbihan, commune de Ploërmel et commune de Taupont) et la mission de maitrise d'ouvrage des travaux à intervenir lui a donc été confiée. Une convention cadre de gestion du barrage entre les différents propriétaires et Eau du Morbihan et comportant les engagements financiers est en cours d'élaboration.
Eau du Morbihan et le Département du Morbihan se sont proposés de financer chacun un tiers du montant des travaux nécessaires à la mise en sécurité du barrage du Lac au Duc. Le dernier tiers à financer est laissé au libre arbitrage des collectivités locales, à savoir le SIAEP de Brocéliande, Ploërmel Communauté, la commune de Ploërmel et la commune de Taupont).
La commission travaux réunie le 12 septembre dernier a proposé une répartition en fonction de la population des communes de Ploërmel et Taupont ce qui donnerait :
- 150 000€ SIAEP ;
- 150 000€ Ploërmel Communauté ;
- 163 000€ commune de Ploërmel (base 9 800 habitants) ;
- 37 000€ commune de Taupont (base 2 200 habitants).

Le conseil municipal décide donner pouvoir à M. le maire pour rencontrer monsieur le Préfet afin de lui présenter le plan de financement décidé par la commission travaux, à savoir 37 000€ pour la commune de Taupont.

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE TAUPONT DANS LE RÉSEAU D'EAUX USÉES DE LA VILLE DE PLOËRMEL

Une convention de déversement fixant les conditions de rejet des effluents domestiques de la commune de Taupont collectés sur la rive droite de l'étang au Duc dans le réseau d'assainissement de la commune de Ploërmel a été signée en 2013.
Par la suite, la commune de Ploërmel a pris un arrêté autorisant le déversement des eaux usées domestiques de la commune de Taupont dans le réseau public d'assainissement de la ville de Ploërmel jusqu'au 31 décembre 2016. Comme indiqué dans l'arrêté, la commune de

Taupont a sollicité le renouvellement de cette autorisation auprès du maire de la commune de Ploërmel dans les délais impartis. Suite à cette demande, le conseil municipal de Ploërmel accepte de prolonger l'autorisation jusqu'au 30 juin 2017 sous conditions expresses que la commune de Taupont s'engage à réaliser les travaux sur son territoire nécessaires à faire cesser cet apport trop important d'eaux parasites. Suite à l'étude diagnostique réalisée par le cabinet AETEQ en 2011, une réhabilitation de 400 ml de collecteurs et de regards de visite serait à prévoir pour envisager de réduire les eaux parasites sur ce secteur. Le problème rencontré est que les 400 ml de collecteurs à réhabiliter passent sur des terrains avec des propriétaires privés avec lesquels aucune convention de passage en terrain privé n'ont été signés lors de la mise en place du réseau.
Il serait néanmoins possible d'intervenir sur les regards et branchements à reprendre situés sur le domaine public pour un montant de travaux estimé à 9 140€ HT. Les honoraires de maîtrise d'œuvre s'élèveraient à 3 000€ HT.
Le conseil municipal décide de valider le programme des travaux présentés et de lancer la consultation en procédure adaptée s'y rapportant.

PROPOSITION D'ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN

La tutelle de M. PERRIN Claude serait vendeuse de la parcelle de terrain cadastré AB 122 d'une superficie de 3320 m² situé en plein centre bourg.
Dans le cadre du plan de développement communal, il avait été souligné que ce terrain présentait un intérêt majeur pour la commune. De plus, cela permettrait de constituer de la réserve foncière pour la commune.

CONVENTION PEDT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Taupont, Ploërmel Communauté et les autres communes de la communauté de communes ont défini un Projet Educatif De Territoire (PEDT). Le document est constitué d'une trame communautaire et d'une annexe propre aux spécificités de chaque commune. Le PEDT formalise une démarche permettant aux communes et aux EPCI de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
La signature de la convention du PEDT, au-delà de l'affirmation de principes et de valeurs, permettra de bénéficier du fonds de soutien aux communes pour l'année scolaire 2016-2017.
Le conseil municipal décide de valider le Projet Educatif de Territoire et d'autoriser monsieur le maireà signer la convention du Projet Educatif De Territoire (PEDT).

FIXATION DU TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT DE GRADE

Il appartient au conseil municipal de déterminer, après avis du comité technique, le taux de promotion à appliquer à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour l'avancement au grade supérieur. Les taux de promotion se substituent aux quotas et doivent être fixés pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale. Ce taux peut varier de 0 à 100%.

Le conseil municipal décide de fixer les taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la commune comme suit :

Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade	X	Taux fixé par l'assemblée délibérante (en %)	=	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur

CADRES D'EMPLOIS ET GRADES D'AVANCEMENT	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade	Taux de promotion proposé (en %)	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur
Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	1	100 %	1

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - RECRUTEMENT, RADIATION, AVANCEMENT DE GRADE, MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité au vu du remplacement d'un agent admis à faire valoir ses droits à la retraite, de la demande de radiation des cadres d'un agent, de la possibilité d'avancement de grade d'un agent et de la modification du temps de travail d'un agent.
Il appartient au conseil municipalde fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.
Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de catégorie C à temps complet, de supprimer le poste de rédacteur principal de 1ére classe à temps complet, de créer un poste d'agent spécialisé principal de 1ére classe des écoles maternelles à temps complet, de supprimer un poste d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps complet, de créer un poste d'adjoint technique de 2éme classe à 19,5/35e, de supprimer un poste d'adjoint technique de 2éme classe à 18,5/35e, de modifier le tableau des effectifs (emplois permanents) en conséquence, d'inscrire les crédits budgétaires au budget primitif 2016.

TABLEAU DES EFFECTIFS à compter du 1er novembre 2016

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Effectifs budgétaires	Pourvus Nb d'agents	Pourvus en ETP
Administration		5	4	3,71
Attaché territorial temps complet	A	1	1	1
Rédacteur temps complet	B	1	1	1
Adjoint administratif de 2ème classe temps complet	C	1	1	1
Adjoint administratif temps complet	**C**	**1**	**0**	**0**
Adjoint administratif de 2ème classe temps non complet (25/35e)	C	1	1	0.71
Services techniques		4	3	3
Agent de maitrise ou technicien temps complet	C ou B	1	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe temps complet	C	1	1	1
Adjoint technique principal 2ème classe temps complet	C	1	1	1
Adjoint technique 2ème classe temps complet	C	1	1	1
Entretien des bâtiments et restaurant scolaire		4	4	2.67
Adjoint technique 1ère classe temps complet	C	1	1	1
Adjoint technique 2ème classe temps non complet (28/35e)	C	1	1	0.80
Adjoint technique 2ème classe temps non complet (19,5/35e)	**C**	**1**	**1**	**0.56**
Adjoint technique 2ème classe temps non complet (11/35e)	C	1	1	0.31
Ecole – Garderie		3	3	2,36
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles temps complet	**C**	**1**	**1**	**1**
Adjoint technique 2ème classe temps complet	C	1	1	1
Adjoint technique 2ème classe temps non complet (12.8/35e)	C	1	1	0.36
TOTAL		16	16	11,74

NOUVELLE CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

En 2011, le conseil municipal a adhéré à cette charte qui décrit le contenu technique et méthodologique d'une maîtrise des pollutions ponctuelles et diffuses liées aux pratiques de désherbage des communes du bassin versant. L'objectif actuel est de réduire au maximum les quantités de produits et de matière active appliquées.

Cette charte a été révisée en 2016 et 2 niveaux d'engagement ont notamment été modifiés :

- niveau 2 : utiliser les techniques alternatives sur au moins 50% des zones à risques élevés ;
- niveau 4 : sur les surfaces à risque faible, n'utiliser aucun produit phytopharmaceutique ou anti-mousse, à l'exception des produits labellisés AB

Le conseil municipal décide de poursuivre son engagement en adhérant à cette nouvelle charte et en acceptant qu'un bilan soit réalisé au minimum tous les 2 ans et d'autoriser Monsieur le maire, ou son représentant, à signer cette nouvelle charte.

ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU RÉALISÉ À L'ÉCHELLE DU BASSIN-VERSANT DE NINIAN/YVEL

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Institution d'Aménagement de la Vilaine vient de réaliser un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant, conforme à un cahier des charges validé par la Commission Locale de l'Eau et l'IGN. Par souci de cohérence hydrographique, l'inventaire a été fait à l'échelle du bassin hydrographique de la Vilaine en concertation avec des groupes de travail communaux.

Cet inventaire a été réalisé à partir de critères techniques de terrain et d'une démarche locale participative à laquelle à laquelle nous avons été associés.

Le conseil municipal décide de valider les résultats de l'inventaire des cours d'eau sur la commune et de permettre l'intégration de cet inventaire dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune à l'occasion de sa prochaine modification ou révision et se mettre ainsi en conformité avec l'arrêté inter préfectoral portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine du 2 juillet 2015.

CONVENTION AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Depuis 2010, les communes de Ploërmel Communauté se voient facturer l'entretien des chemins ruraux suivant un tarif fixé chaque année par le conseil communautaire en fonction de l'utilisation réelle du matériel de la communauté de communes.

La nouvelle convention bipartite reprend les termes et les modalités de fonctionnements précédents, à savoir une tarification sur la base des heures réalisées par les agents sur chacune des communes et une facturation au trimestre.

Cette convention serait conclue pour une durée de 1 an à compter de sa date d'entrée en vigueur. Comme la précédente, les tarifs horaires seront révisables tous les ans par délibération du conseil communautaire.

Le conseil municipal, décide, d'autoriser, M. le maire ou son représentant, à signer la nouvelle convention.

QUESTIONS DIVERSES

Cabinet médical : M. CHANTREL indique qu'il a vu dans la presse un appel d'offres pour la réalisation d'un cabinet médical. Il souhaiterait savoir quand le médecin serait susceptible de s'installer. L'installation pourrait avoir lieu dès la fin de travaux dont la durée est estimée à 3 mois.

14 novembre 2016

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Un devis avec HOUEIX (Ploërmel) pour le remplacement du chauffe-eau gaz du foyer rural moyennant la somme de 1 540,00€ HT ;

Des actes d'engagement pour les travaux du cabinet médical :

- Avec BERGAMASCO (Ploërmel) pour la démolition / gros œuvre / maçonnerie pour 5 154,81€ HT
- Avec THETIOT (La Chapelle Caro) pour les menuiseries extérieures et intérieures bois pour 8 675,00€ HT
- Avec BROCELIANDE EPCMP (St Abraham) pour le flocage / cloisons sèches / faux plafond / isolation pour 8 330,61€ HT
- Avec LE BEL & Associés (Malestroit) pour le revêtement de sols / faïence pour 2 580,95€ HT
- Avec PEINTURE J. NIZAN (Sérent) pour la peinture nettoyage pour 2 289,99€
- Avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour l'électricité courants faibles / VMC pour 5 209,00€ HT
- Avec BROCELIANDE EPCMP (ST Abraham) pour la plomberie / sanitaires pour 2 281,52€ HT ;

Un devis avec QUALICONSULT (Vannes) pour la mission SPS pour la réhabilitation du cabinet médical pour 928,00€ HT ;

Un devis avec MANU DERVAL (St Malo des 3 Fontaines) pour le remplacement de 2 pneus et des plaquettes de frein sur le Boxer pour 342.82€ HT ;

Un devis avec HOBART pour l'achat de pièces de remplacement pour le lave-vaisselle pour 340,00€ HT.

Un devis avec MGE ELECTRICITE (Taupont) pour le raccordement de la pompe eaux pluviales à l'église pour 794,50€ HT.

Monsieur le maire indique que le futur local pour le cabinet médical se situe dans les anciennes salles de la paroisse et de la cyberbase. Il ajoute que le Père Guégan est favorable à la migration du local de la paroisse vers la salle St Golven.

FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉSIGNATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les modalités de désignation des conseillers communautaires entre deux renouvellements généraux des conseils municipaux sont fixées à l'article L 5211-6-2 du CGCT.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque dans le cadre d'une fusion d'EPCI à fiscalité propre, les sièges attribués à la commune sont en nombre inférieur au nombre de conseillers communautaires élus à l'occasion du précédent renouvellement général du conseil municipal, les membres du nouvel organe délibérant de l'EPCI sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour (article L 5211-6-2 du c) sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

La liste est réalisée en respectant certaines règles :

- les listes doivent être composées uniquement de noms de conseillers communautaires sortants ;
- elles peuvent être constituées tout à fait indépendamment de celles qui avaient été établies en vue des élections municipales et communautaires de mars 2014 ;
- elles peuvent comporter moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir ;
- la parité hommes et femmes ne s'applique pas.

Résultat du scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel
n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau de vote
(article L. 65 et 66 du Code électoral) : 1
(cas ici, 2 listes différentes dans la même enveloppe)
Nombre de suffrages exprimés : 18
Nombre de suffrages obtenus
Liste : François BLONDET.....15
Jean-Charles SENTIER, Gwenaëlle CAUHAPE

Liste : Charles MAUDUIT.....3

Au vu des suffrages obtenus, sont proclamés conseillers communautaires à la nouvelle communauté de communes issue de la fusion de Ploërmel communauté, de la communauté de communes de Mauron-en-Brocéliande, de la communauté de communes du Porhoët et de Josselin communauté : François BLONDET, Jean-Charles SENTIER, Gwenaëlle CAUHAPE.

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ
RÉVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2016

Lors de la mise en place de la taxe professionnelle unique (TPU) en 2001, les recettes fiscales issues des quatre taxes traditionnelles, jusque-là perçues par les communes et la communauté de communes et s'appuyant sur la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle, ont été, en application de la loi, redistribuées entre les collectivités puisque le produit de la taxe professionnelle ne serait désormais plus perçu que par la seule communauté de communes. Les communes membres percevant le produit des taxes dites taxes ménages. Plusieurs ajustements de cette allocation de compensation ont été au fil du temps opérés pour tenir compte des transferts de compétences des communes vers la communauté (culture, sports, parcs d'activités, contribution au pays de Ploërmel).
Le fondement de la loi sur la TPU était qu'avant et après la réforme, le niveau de recettes des communes membres et de la communauté ne soit pas affecté ni en plus ni en moins et que les ressources observées à l'instant t de la mise en œuvre de la TPU soit sans conséquence sur les budgets.
Il en résultait, notamment pour les communes qui ne comptaient pas sur leur territoire de fortes bases de taxe professionnelle, une attribution dite de compensation quelquefois négative.
En 2004, une dotation de solidarité communautaire a été décidée et la combinaison des deux donnait les résultats suivants qui depuis lors sont comptabilisés en dépenses sur le budget de Ploërmel communauté et en recettes sur les budgets communaux.Cela donne les mouvements suivants :

	Attribution de compensation			Dotation de solidarité
	négative	positive	Totale	
Campénéac	2 965,25 €	-	2 965,25 €	40 106,39 €
Gourhel -	4 122,05 €	-	4 122,05 €	17 717,10 €
Loyat -	39 006,18 €	-	39 006,18 €	33 536,39 €
Monterrein	2 964,16 €	-	2 964,16 €	7 086,78 €
Montertelot	3 476,79 €	-	3 476,79 €	5 828,05 €
Ploërmel		881 351,15 €	881 351,15 €	660 979,61 €
Taupont -	28 325,02 €	-	28 325,02 €	48 325,93 €
-	**80 859,45 €**	**881 351,15 €**	**800 491,70 €**	**813 580,25 €**

Ces attributions n'ont bien évidemment pas été modifiées après la suppression de la taxe professionnelle et la création d'une nouvelle fiscalité économique. A ce moment-là, en 2011, le « train de vie » de la communauté de communes a été préservé par une redistribution d'autres impôts que percevaient les autres collectivités territoriales (ex : la TH du département) ou l'Etat (ex : la Tascom ou les IFER).
Aujourd'hui qu'un nouveau paysage territorial se dessine, il est important d'organiser les finances des communes qui vont quitter un EPCI pour un nouveau, et que ce passage soit neutre pour les finances strictement communales.
Le conseil municipal décide d'approuver ladite modification telle qu'elle est décrite ci-dessous, à compter du 1er janvier 2016.

	Attribution de compensation			Dotation de solidarité
	négative	positive	Totale	
Campénéac	- €	37 141,14 €	37 141,14 €	- €
Gourhel	- €	13 595,05 €	13 595,05 €	- €
Loyat	- €			- €
Monterrein	- €	4 122,62 €	4 122,62 €	- €
Montertelot	- €	2 351,26 €	2 351,26 €	- €
Ploërmel	- €	1 542 330,76 €	1 542 330,76 €	- €
Taupont	- €	20 000,91 €	20 000,91 €	- €
	- €	**1 619 541,74€**	**1 619 541,74 €**	**- €**

MODIFICATION DES STATUTS DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

La compétence service public d'assainissement non collectif (SPANC) est aujourd'hui classée au titre des compétences optionnelles de Ploërmel communauté. La loi NOTRe prévoit que le transfert de la compétence assainissement vers les communautés de communes sera obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Une période transitoire est prévue à partir du 1er janvier 2018 : la compétence assainissement pourra figurer parmi les compétences optionnelles des communautés de communes.
Aussi, la compétence assainissement n'est plus fractionnable : la compétence assainissement collectif doit être globalisée avec la compétence assainissement non collectif.
Dans la perspective de la fusion des communautés de communes de Ploërmel Communauté, de Mauron-en-Brocéliande, du Porhoët et de Josselin au 1er janvier 2017, il est proposé de classer la compétence service public d'assainissement non collectif au titre des autres compétences (ou compétences facultatives) de Ploërmel communauté. En effet, le futur EPCI ne sera pas en mesure d'exercer le 1er janvier prochain la compétence assainissement dans son ensemble.
Le conseil municipal adopte le projet de modification des statuts de Ploërmel Communauté comme suit :

Article 8 : OBJET DE LA COMMUNAUTE

Est supprimé :
2. LES COMPETENCES OPTIONNELLES
2.1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT
~~*2.1.2. Création et gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour le contrôle, l'entretien et la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif selon un programme défini par Ploërmel communauté.*~~
Est ajouté :
3. LES AUTRES COMPETENCES
3.16. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
Création et gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour le contrôle, l'entretien et la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif selon un programme défini par Ploërmel communauté.

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SAUR DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le rapport annuel 2015 de la SAUR est présenté :

- la surtaxe communale a été arrêtée à 21 841,00€ pour le compte d'affermage assainissement 2015
- la déduction suite à la convention de rejet des eaux usées de Taupont vers Ploërmel en 2015 représente 6 814€ ;
- la déduction suite à la collecte et au traitement des eaux usées 2014 vers la commune de Ploërmel représente 18 000€ (décaissement en provision de la signature d'un avenant, à l'issue de la signature, ceux-ci seront reversés).

Le conseil municipal adopte le rapport de la SAUR de l'année 2015 de la commune de Taupont.

CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION

Suite au remplacement nécessaire d'une canalisation d'eaux pluviales au Clos Moisan, il conviendrait d'établir une convention de servitude de passage d'une canalisation avec des particuliers. Il s'agit, dans le cas présent, d'une servitude de type continue et non apparente.

Pour permettre le remplacement de la canalisation et son raccordement, la constitution d'une servitude de passage en tréfonds est nécessaire sur les propriétés concernées d'une bande de terrain de 2 mètres de part et d'autre de l'axe de la canalisation et pour le branchement la canalisation à créer sur le réseau public situé sur le domaine public dans la rue.

En contrepartie, la commune s'engage à remettre les lieux en état et à faire son affaire personnelle des dégâts qui pourraient être causés dans la propriété lors de l'exécution des travaux.

Le conseil municipal décidede valider les conventions de servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur les parcelles privées cadastrées ZV 192, ZV 193, ZV 76 et ZV 77 au Clos Moisan, appartenant à différents propriétaires privés.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TERRAINS COMMUNAUX

Suite à la demande de Monsieur le Président de l'association VELO TAUPONT d'utiliser une partie des terrains communaux cadastrés ZY 396 et ZY 400, situés rue du Haut Bois à TAUPONT, afin d'y installer des terrains de trial.

Le conseil municipal décide d'autoriser, monsieur le maire ou son représentant, à signer une convention de mise à disposition avec l'association VELO TAUPONT pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

QUESTIONS DIVERSES

• Aménagement de voirie

M. SENTIER indique que des travaux de voirie seront réalisés en 2017 dans le chemin du Bois devant l'école publique afin de sécuriser les accès à l'école pour les enfants et apporter des améliorations aux riverains. Une phase test avec la pose de baliroutes va être mise en place sur la fin d'année 2016, celle-ci permettra d'affiner l'aménagement de la rue en fonction des remarques qui seront faites par les usagers.

De même, un projet d'aménagement est évoqué à l'entrée de Taupont du côté du bois De Lambilly, mais rien n'est arrêté à ce jour.

• Future salle des fêtes

M. MAUDUIT demande ce qu'il en est de la future salle des fêtes que monsieur le maire a évoqué lors de la réunion annuelle du GACT. Monsieur le maire répond que la consultation pour l'étude de faisabilité est en cours de rédaction.

le St Marc

LE SAINT-MARC

Hôtel** - Restaurant

1, place St Marc - **56800 PLOËRMEL**

Tél. 02 97 74 00 01 - Fax 02 97 73 36 81

http://hotel-restaurant-saintmarc.com - didier.lequitte@wanadoo.fr

épi SERVICE

Epicerie générale

Galette fraîche

Gaz

Carte de pêche...

02 97 93 54 15

PRESSE

LA POSTE

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h

(Fermé le mardi) - Dimanche : 9 h/13 h - 16 h/20 h

Myriam Fleurs

ARTISAN FLEURISTE

Place de la Poste - 56800 PLOËRMEL

Tél. 02 97 74 31 52

wwww.myriamfleurs-ploermel.com

EIFFAGE

ROUTE

Travaux publics et particuliers

VRD – Terrassements

Enrobages de cours

Agence de Pontivy

Tél. 02.97.25.11.92

Fax. 02.97.27.85.36

INTERSPORT®

LE SPORT COMMENCE ICI

Zone Commerciale du Lac

(près du Leclerc)

PLOËRMEL

Tél. 02 97 74 28 58

Boulangerie - Pâtisserie

Cornée Claude

Spécialité

Kouign Amann

Avenue du Porhoët - 56800 Taupont

Tél. : 02 97 93 53 90

SARL Manu DERVAL

Mécanicien Automobile

Véhicules

Particuliers/Professionnels

Achat/Vente

Montage pneumatique

Géométrie

Mécanique générale

02 97 93 17 51

manuderval@orange.fr

La Ville Jéhan

56490 St Malo des 3 Fontaines

SARL au capital de 8000 €

Siret 525 199 915 00014

GROUPAMA TOUJOURS

PROCHE DE VOUS

VOTRE AGENCE

1 place La Mennais

56800 PLOËRMEL

Tél. 02 97 74 00 67

0 223 223 223 Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement

Retrouvez-nous sur groupama.fr

Groupama la vraie vie s'assure ici

Caisse régionale d'assurance mutuelle agricole Groupama Bretagne Pays de la Loire, entreprise régie par le Code des Assurances

Tarifs 2017

PHOTOCOPIES
- Page noir et blanc A4.....0,20 €
- Page noir et blanc A3.....0,30 €
- Page couleur A4 .....0,40 €
- Page couleur A3 .....0,50 €
- Documents administratifs noir et blanc A4 .....0,18 €

SALLE DES SPORTS
- Salle d'activités sportives (ass. ayant leur siège social sur Taupont) .....gratuit
- Salle d'activités sportives .....7€ de l'heure
(associations de Ploërmel Communauté n'ayant par leur siège à Taupont)
- Salle d'activités sportives (Associations extérieures à Taupont) ....14,00€ de l'heure

SALLE DES FETES (salle principal 130 m² et annexes 130 m²)
- Associations de Taupont.....1 jour location gratuite le we
.....et 10€ par jour ensuite le we
.....En semaine les rencontres hebdomadaires gratuites
- Particuliers de la commune (vin d'honneur) .....25 €
- Particuliers de la commune (repas) .....Tarif été du 1er mai au 30 octobre : 90€
.....Tarif hiver du 1er novembre au 30 avril : 110€
.....2 jours consécutifs : 150€ ou 180€
- Organismes ou associations .....Tarif été : 1er mai au 30 octobre 90€
extérieures à Taupont.....Tarif hiver : 1er novembre au 30 avril 110€

FOYER RURAL (salle 250 m² avec cuisine)
- Associations de Taupont.....1 jour location gratuite le we
.....et 10€ par jour ensuite le we
- Particuliers de la commune (vin d'honneur) .....25 €
- Particuliers de la commune (repas).....Tarif été 1er mai au 30 octobre 120€
.....Tarif hiver 1er novembre au 30 avril 150€
.....2 jours consécutifs : 200€ ou 250€

SALLE ST GOLVEN
- Salle d'activités sportives (associations ayant leur siège social sur Taupont).....gratuit

CANTINE SCOLAIRE
- Enfants de la commune (restauration régulière), le repas .....2,55 €
- Autres (restauration ponctuelle et enfants hors commune), le repas .....3,16 €
- Accueil cantine sans fourniture de repas
(repas fournis par les parents sous condition de PAI) enfants commune .....1,80 €
- Accueil cantine sans fourniture de repas
(repas fournis par les parents sous condition de PAI) enfants hors commune....2,23 €
- Personnel communal (entrée/plat ou plat dessert) à récupérer en plateau repas
(réservation minimum une semaine avant) .....4,50 €

GARDERIE SCOLAIRE
- Enfant le matin .....2,20 €
- Enfant le midi.....1,20 €
- Enfant le soir .....2,20 €
- Avec un plafond par enfant et par mois .....30,00 €

DROITS DE PLACE
- Vente avec étalage ou véhicules < 6.50m de long ..4,30€/jour ou 54,70€/an
- Vente avec étalage ou véhicules > 6.50m de long 8,60€/jour ou 109,40€/an
- Vente semi-remorque .....53,90€ par passage

TAXE DE SEJOUR (par personne et par nuitée). Du 1er janvier au 31 décembre dès 1€ de forfait journalier. Aucune exonération
- Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.....0,20 €
- Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4, 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.....0,20 €
- Meublé de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement .....0,20 €
- Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement .....0,20 €
- Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes ....0,20 €
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes .....0,30 €
- Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes .....0,50 €
- Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes .....0,70 €
- Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes .....0,70 €
- Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes .....0,70 €

CONCESSION AU CIMETIERE-CAVURNE
- 30 ans, le mètre carré.....40 €
- 50 ans, le mètre carré.....60 €

COLOMBARIUM
- 10 ans .....520 €
- 15 ans .....700 €
- 30 ans.....1 250 €

BUSES
- Buses à collets diamètre 300, le mètre.....25 €
- Hydrotube diamètre 300, le mètre.....25 €

ASSAINISSEMENT
Surtaxe communale
- Part fixe / abonnement.....21,74 €
- De 0 à 30 m³ .....0,107 €
- Au-delà de 30 m³.....1,169 €

Participation à l'assainissement collectif
- Constructions neuves, constructions existantes non pourvues d'installation ou non-conforme ou de + de 12 ans .....1330 €
- Constructions existantes déjà raccordées ou pourvues d'une installation conforme depuis moins de 12 ans.....133 €

Antenne de raccordement lors de la construction du réseau .....816,00 €

Les 1 000 pattes taupontaises

L'Association « 1000 Pattes Taupontaises », balades, randonnées s'étoffe, 21 adhérents en septembre 2016.

Nous sortons 2 fois par semaine :
- Le lundi matin, randonnée de 8 à 10 kms, sans difficulté particulière, dans les environs de notre village.
- Le jeudi après midi, randonnée de 10 à 13 kms dans un rayon d'une dizaine de kms. Dans ces sorties nous essayons d'allier découverte du patrimoine et balade.

Quelques extras en bord de mer cet été : Presqu'Ile de Séné, Ile d'Arz, Ile aux Moines, à renouveler l'année prochaine sur d'autres destinations.

Passer du bon temps, découvrir notre région tout en se baladant, voilà notre raison d'être.

Le président, Francis VAQUER

Nos horaires de départ de la Mairie de Taupont :

Lundi : • **9 h du 1er avril au 30 septembre**
• **9 h 30 du 1er octobre au 31 mars.**

Jeudi : 13 h 45.

Pour les extras, journée complète avec pique nique.

Les amis de Tellin

Durant l'ascension à lieu notre échange culturel et amical entre deux communes.

TELLIN situé en BELGIQUE et la nôtre TAUPONT (une année à TELLIN et une année à TAUPONT).

Cette année 2017, nous recevrons nos amis TELLINOIS pendant 3 jours, nous les accueilleront chaleureusement dans nos habitations comme d'habitude.

Ces week-ends de l'ascension sont l'occasion de faire découvrir nos régions respectives en organisant une sortie qui peut se baser sur l'histoire, la gastronomie de notre pays, etc.

Nous vous invitons à nous rejoindre au sein de l'association où vous serez agréablement accueillis !!!

La présidente, Isabelle LE GRENDRE

CONTACT

Mme LE GENDRE Isabelle : 06.30.32.35.04
Mme NICOLAS Sophie : 06.99.03.27.28
Mme GUERIN Nelly : 06.25.23.77.43
Mail : sophienicolas56@orange.fr

Vélo Taupont

Dans la lignée de leurs aînés, nos 90 jeunes licenciés ont cette année encore pratiqué le VTT loisir ou compétition, avec passion et engagement.

Ils ont été soutenus par une solide équipe de parents bénévole, qui n'a pas hésité à retrousser ses manches.

Ces jeunes sont originaires de 13 communes réparties sur les communautés de communes de : Ploërmel - Josselin - Mauron - La Trinité-Porhoët.

Un ambassadeur de choix pour Vélo Taupont

Notre jeune champion international Thibault LALY, 19 ans et licencié au club depuis 13 années continue de nous étonner au sein de l'équipe de France des descendeurs. Dans la catégorie espoir, Thibault a sillonné la planète en franchissant les frontières des 8 pays organisateurs de la *« World Cup Tour »* - coupe du monde. Les pays visités : France (Lourdes), Australie, Grande Bretagne, Autriche, Suisse, Canada, Andorre, Italie.

Thibault a entraîné dans son sillage son camarade de club Victor Guillemaud 18 ans, licencié au club depuis 9 années. Victor a aussi été recruté par l'équipe de France des descendeurs. Il a participé à la première manche de la coupe du monde à Lourdes les 9 et 10 avril dans la catégorie junior. Blessé depuis quelques semaines il a dû abandonner en course. Thibault et Victor sont conscients de l'énorme chance qu'ils ont, de pouvoir accéder à la compétition internationale.

Plus de 40 podiums durant la saison

Trois titres de champion départementaux cet automne sur le Trophée Départemental du Jeune Vététiste (TDJV). Chez les poussins, un titre de champion pour Dylan Gandin, Soren Patier est vice-champion. En pupille, Nathan Doudard également vice-champion. Chez les benjamins, Jules Chérel vice-champion. Dans la catégorie minime, Ewen Boschet est sacré champion, Valentin Chartier vice-champion et Lilian Boitel sur la 3ème marche. Carton plein aussi chez les cadets avec le titre pour Antoine Dacquait, Loris Patier est vice-champion et une 3ème place pour Simon Blanchard.

Sur le circuit du Trophée Régional du Jeune Vététiste (TRJV) nos licenciés ont été combatifs tout au long des 8 manches de la saison. On peut féliciter Soren Patier, Emilie Blanchard, Louis Tempier, Dylan Gandin et Léa Chartier. Se sont également illustrés Gabin Le Gouestre, Yzen et Iban Richard, Kéan Deblond, Mathis Chomaud, Emilien Cauhape, Maël Godet, Adrien Chérel, Julien Blanchard ; on ne peut tous les citer, à savoir les 25 jeunes réguliers sur ce championnat. Une mention toutefois pour Antoine Dacquait qui termine troisième du classement général final ; Antoine s'est révélé tant sur le TDJV que le TRJV, mais aussi en coupe de Bretagne, il a réalisé une saison remarquable.

Au niveau de la coupe de Bretagne, les félicitations pour le minime Ewen Boschet qui a été sacré champion de Bretagne de descente. Bravo aussi au junior Jonathan Lerat qui en cross-country a terminé troisième du classement général final. Ses copains de club Louis Jarno et Romain Guilloux ont également gravi à plusieurs reprises les marches du podium. Ces trois juniors ont participé à quelques compétitions en coupe de France

de cross-country durant la saison printemps/été. Toujours en coupe de Bretagne, l'aîné de nos compétiteurs Johan Le Gouestre a gagné plusieurs épreuves en descente, chez les masters 40.

Des animations loisirs et sportives

- La participation au Téléthon du 5 décembre 2015 avec les clubs VTT de Bignan et Loyat, sur une animation de cross court par élimination.
- La galette des rois le 16 janvier avec une centaine de convives
- Un stage de cross-country les 30 et 31 janvier autour du lac de Guerlédan, pour 16 pilotes minimes, cadets et juniors. Le même week-end, une formation trial à Taupont pour les clubs morbihannais, organisée par Alain LALY, responsable de la commission VTT du Comité Départemental 56.
- L'organisation le 13 mars dans le bourg de Taupont, de la 1ère manche de cross-country comptant pour la coupe de Bretagne ; 285 pilotes bretons toutes catégories étaient réunis.
- Le TRJV du 15 mai à la base nautique, associé à l'opération Brocéliande Sport Nature ; 300 jeunes compétiteurs de 7 à 16 ans.
- Un repas des bénévoles le 1er juillet, ayant rassemblé 55 personnes à la base nautique.

Des projets pour 2017

- Le déplacement de la zone de trial et l'inauguration de la piste BMX, à l'arrière de la salle des sports.
- Le Téléthon du 3 décembre, avec le GACT et des associations Taupontaises.
- L'organisation de 2 compétitions : un cross-country en coupe de Bretagne à la base nautique le 14 mai, dans le cadre du week-end - Brocéliande Sport Nature. L'organisation de la 1ère manche du TRV en mars sur la commune d'Helléan.

Une sortie découverte pour le groupe VTT Loisir, durant un week-end en Bretagne.

Achat de matériel auditif de guidage pour mal voyant et de matériel pédagogique.

Réalisation de nouveaux maillots.

Nous adressons nos remerciements en priorité à Mr le maire de Taupont et la municipalité. Merci aux propriétaires privés, la communauté des communes Ploërmelaise, l'office des sports et tous les bénévoles du club. Vous contribuez activement à la réussite du VTT loisir et sportif, à TAUPONT.

Le président,
Michel GUILLEMAUD

Familles rurales

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs associatif « Familles Rurales » existe depuis plus de 20 ans, nos enfants s'épanouissent en ce lieu, ils y découvrent des activités, s'y amusent et apprennent au quotidien le vivre ensemble. Durant l'été, ce sont environ 30 enfants qui viennent au Centre.

Nous sommes tous attachés au centre de loisirs car nous savons combien nos enfants s'y amusent.

Les activités sont organisées et encadrées par une équipe d'animation dynamique et qualifiée.

Tous les vendredis, une grande sortie est proposée en dehors du centre.

Cet été, les enfants ont été découvrir la ferme du monde à Carentoir, le parc de loisirs *« Celt aventures »* à Sarzeau, balade à la Gacilly et pour finir le parc de loisirs *« Kingoland »* à Plumelin.

De plus, pour la 3ème année consécutive l'association Familles Rurales organise une semaine mini camp durant l'été. Du 25 au 29 juillet, les enfants sont partis pour un séjour *« Bord de mer »* en direction de l'Ile aux moines.

Toute la semaine, les enfants ont eu la chance de découvrir les joies du bord de mer avec des activités en lien avec le milieu marin : grands jeux, balade contée, baignades, promenade en bateau, rencontre de professionnels de la mer.

Les enfants ont découvert la vie de camp et sont revenus ravis et avec l'envie d'y retourner.

L'association souhaite continuer à mettre en place toutes ces activités mais aujourd'hui, elle a besoin de nouvelles personnes pour permettre de continuer à se développer.

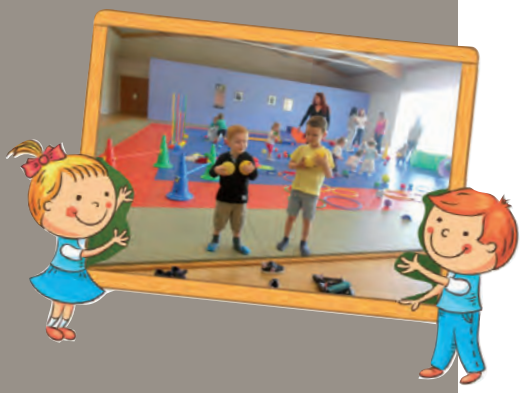

Les Petits pas

Activités ouvertes aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou leurs parents tous les lundis et jeudis (hors vacances scolaires).

Les enfants peuvent ainsi participer à des activités favorisant leur éveil, épanouissement personnel et leur socialisation. C'est un très bon tremplin pour leur entrée en maternelle !

À l'occasion de Noël, un goûter a été organisé avec la distribution de cadeaux par exemple.

Ce moment de convivialité fût l'occasion de remercier Mme Claude QUENO qui a décidé de quitter l'association après plus de 20 ans de participation très active aux activités.

FLASH INFO

Ouverture durant les petites vacances, animations mise en place, les horaires d'accueil, de nouvelles activités sur la commune,... sont d'autant de questions que se posent régulièrement l'association.

Or aujourd'hui, les moyens humains ne nous permettent pas d'y répondre. Si vous souhaitez donner votre avis, participer aux échanges et vous impliquer dans la vie de l'association, venez le vendredi 27 janvier 2017 à 18h au Foyer Rural.

L'association à besoin de vous pour continuer à faire perdurer toutes ces activités.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

OLLIVIER Marie-Annick :
02 97 93 54 60

HAMERY Laurence :
02 97 73 34 83
06 72 73 37 79

Les amis du Vieux Bourg

La chapelle du Vieux Bourg est toujours source de curiosité et d'envie : les enfants aiment y faire leurs échos et les choristes - musiciens artistes glisser leurs notes de musiques. C'est toujours un moment de plaisir et de réconfort que d'écouter ce que les différents groupes offrent, dans cet espace à la résonnance exceptionnelle.

Cette année nous avons été enchantés par le groupe de musique traditionnelle de Michèle et Éric, au son de la harpe, la guitare et la flûte traversière. Mais aussi par le brillant groupe *« An Tri Dipop »* de musique Pop et Folk : ils sont jeunes, beaux et talentueux.

Nous avons été comblés par la succulente paëlla cuisinée par Erwan lors de la traditionnelle messe du 3 juillet. Ce fut un dimanche à la campagne, champêtre et convivial, comme on aime.

La chapelle reste toujours source de curiosité avec des visites guidées et animées par l'office de tourisme ou par Bernard et Gérard auprès des clubs de randonneurs qui viennent y faire une halte ou à l'occasion du Téléthon.

Mais ce fut aussi un lieu d'exposition de peinture, acrylique et huile cet été : ANTIER-FERREOL- GIRARD- HÉLINE.

La chapelle attire, donne envie de s'y arrêter et de s'y produire. Elle est un lieu connu et reconnu tant sur le plan culturel qu'artistique.

La présidente, Sylvie DUPAIN

Taupont cyclisme

L'association Taupont Cyclisme affiliée à la Fédération Française de Cyclisme accueille tous ceux qui désirent pratiquer le vélo sur route sous de multiples formes. Pour des passionnés qui veulent découvrir notre magnifique région, la pratique du cyclotourisme sans esprit de compétition s'offre à eux, d'autres préféreront participer à des randosportives (avec mesure de la performance individuelle sans classement) ou des cyclosportives (épreuves de compétition de masse avec classement) enfin les plus véloces pourront faire du cyclisme en compétition que ce soit sur route ou en cyclo-cross.

Les activités du club

Le 14ème cyclo-cross - 30 janvier 2016 : organisé sur le circuit du Ponant toujours aussi apprécié des coureurs, cette édition a connu son succès habituel. A signaler le parcours très honorable de notre sociétaire Valentin LE GAL qui termine à la 15ème place. A noter, un grand moment de tristesse suite à la chute d'Audrey CORDON - RAGOT qui s'est fracturée la clavicule, heureusement, elle est revenue rapidement à son meilleur niveau et a réalisé une excellente saison.

La course cycliste de Bodiel (7ème Grand Prix Alexis Perrin) - 20 mai 2016 : près de 150 coureurs ont livré une belle bataille sur le circuit de 5 km de Bodiel, très sélectif, avec la fameuse côte de Bodiel et la montée à travers le Ponant jusqu'à la ligne d'arrivée en face de l'église. En Pass'Cyclisme, très belle course de nos deux sociétaires Olivier BERNARD (Open D1) et Eric COUÉ (D4) qui montent sur la 2ème marche du podium. En 3ème catégorie, belle course également de Valentin LE GAL qui se classe en 10ème position.

Randos/cyclosportives : *nombreuses participations des cyclos de notre club à plusieurs randos/cyclosportives en 2016 :*

- La Morbihannaise Jean Floc'h (Plumelec) - 115 km - Daniel Dunot,
- La Bernard Hinault - 150 km - Eric Coué/Yves Oger,
- La Pierre LE BIGAUT Muco (Callac) - 135 km - Lionel Raulo,
- La Ronde des Bouchers (Malestroit) - 110 km - Jean Carel/Michel Cécire/ Daniel Dunot/JB Le Blay/Yves Oger,
- La Cyclo de Loyat - 115 km - participants du club en nombre,
- La Benoit Vaugrenard (Péaule) - 119 km - Yvon Le Cam,
- La Jean Paul Olivier Muco (Noyal Pontivy) - 110 km - Yvon Le Cam,
- A noter également la participation de Daniel DUNOT à l'Ardèchoise (750 km cumulés).

SORTIES CYCLOS

Elles ont lieu tous les dimanches matins, sans esprit de compétition, dans la bonne humeur et dans une ambiance très conviviale. Le rendez-vous est fixé sur la place devant la supérette de Taupont avec un départ à :

- 9 h en hiver et des circuits de 50/65 km
- 8 h 30 en été et des circuits de 50/65/75/90 km

Tous les parcours pour l'année 2016/2017 sont consultables sur le site de Taupont Cyclisme.

Les membres de l'association Taupont Cyclisme remercient Mr le Maire de Taupont et la municipalité notamment les employés municipaux qui nous ont fourni toute la logistique nécessaire, la communauté de communes, l'Office Communautaire des sports, nos partenaires ainsi que tous les annonceurs pour leur contribution sans oublier les propriétaires de terrain qui nous en autorisent l'accès. Tout particulièrement, un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour contribuer au succès de nos manifestations.

Palmarès de nos coureurs :

Les coureurs de Taupont Cyclisme se sont engagés dans 132 courses. Nous félicitons et remercions tous les coureurs pour leur participation et leur implication, ils ont su montrer le maillot et ainsi faire honneur à nos sponsors.

Parmi les faits marquants de cette saison : les victoires d'Eric COUÉ à Josselin /Mauron/St Gorgon et d'Olivier BERNARD à Mouelan sur mer, un total de 11 podiums et 27 places dans le top 10.

Forum des associations à Ploërmel - 3 septembre 2016 : la visite de notre stand (vidéos, revues de cyclisme, équipements...) a permis de mieux faire connaître notre club et fournir tous les renseignements aux personnes intéressées concernant nos activités.

Téléthon à Taupont - 5 décembre 2015 :

Dans le cadre de l'organisation générale du Téléthon, Taupont Cyclisme a assuré pour la bonne cause la sécurité et l'accompagnement des cyclistes (familles et enfants...) sur un petit circuit de 12 km autour de Taupont avec une halte collation à la chapelle du Vieux Bourg.

Toutes nos félicitations à notre champion Christophe LABORIE, licencié dans notre club et coureur professionnel au sein de l'équipe Delko-Marseille Provence KTM qui a réalisé une saison bien remplie enchaînant les tours dans toute la France, en Norvège (tour des Fjords), en participant à de nombreuses épreuves de coupe de France PMU / au championnat de France à Vesoul (130 km dans le groupe de tête) / Gd Prix de Plouay « Bretagne Classic » / Gd Prix de Plumelec (dans le groupe de tête) / Boucles de l'Aulne (16ème) et aussi Paris - Roubaix classé à la 81ème place (9ème français) etc...

Cette longue saison se termine par le tour de l'île du Hainan (Chine).

Le président, Vincent PELTIER

INFOS PRATIQUES

Notre site Internet : www.taupont-cyclisme.com

Notre e-mail : taupont.cyclisme@free.fr

PROJETS 2017

- Organiser le 15ème cyclo-cross sur le circuit du Ponant, le dimanche 11 décembre 2016,

- Organiser la course cycliste sur route sur le circuit de Bodiel (8ème Grand Prix Alexis Perrin), le jeudi de l'Ascension 25 mai 2017,

- Organiser le 2ème critérium de Ploërmel pour la fête de la musique, le samedi 17 juin 2017,

- Poursuivre les activités traditionnelles du club.

La mazurka

L'atelier de la MAZURKA a donc repris ses cours de danses bretonnes le mercredi soir de 20 h 30 à 22 h à la salle des sports de TAUPONT et ce pendant toute la période scolaire (sauf vacances).

La majorité des adhérents de l'année 2015/2016 est donc présente pour cette nouvelle rentrée. Nous accueillons avec joie une dizaine de nouveaux adhérents, ce qui porte notre effectif à 40 personnes. Le groupe est homogène et les cours se passent toujours dans la bonne humeur, sous la bienveillance et la patience de notre animateur : Les adhérents se plient volontiers à l'exigence de la diversité de la danse bretonne, à savoir : pilé menu andro, hanter dro bals, gavotte, rond de St Vincent, ridées de Guillac et de Josselin, pas de sept, scottich et autres danses.

Mme Catherine LE GAL, en tant que présidente de la MAZURKA invite tous les danseurs et danseuses à rejoindre le groupe, libres de tout engagement pendant 2 semaines afin d'intégrer l'atelier en toute connaissance.

Comme la saison dernière, la MAZURKA s'est produite au mois de juillet au camping du Ninian.

La MAZURKA organisera un Fest-Noz à la salle des fêtes de TAUPONT le samedi 26 novembre à 21 h au profit du Téléthon.

La MAZURKA vous attend, débutants et confirmés pour le plaisir de danser, de partager d'agréables moments, de faire des rencontres amicales... et d'oublier tous les petits tracas de la vie quotidienne.

La présidente, Catherine LE GAL

Club des Guerzillons

Les cri-cris continuent à chanter dans nos cheminées...

Ce n'est plus tout à fait vrai. Déjà, parce qu'il y a de moins en moins de cheminées, devant lesquelles il faisait bon s'asseoir le soir pour oublier la bise du dehors. Le confort moderne a habitué la plupart d'entre nous à appuyer sur un bouton pour être bien au chaud dans une maison parfaitement isolée... Isolée, oui, peut-être, pour ceux qui le veulent bien. Mais d'autres préfèrent encore partager leur solitude avec des amis. Amis qui, eux, ne sont pas forcément seuls chez eux. Il n'est pas nécessaire de se sentir triste et isolé pour venir aux Guerzillons, pour venir partager des moments de convivialité. Pour venir aussi apporter des loisirs à ceux qui peuvent en avoir besoin, leur apporter des bonheurs qui, même éphémères, n'en sont pas moins positifs.

Certes, ceux qui sont seuls ne sont pas forcément tristes et malheureux. La solitude peut être parfois un choix. Et, certes, ceux qui sont toujours en couple, souvent depuis de nombreuses années, ont le droit de désirer, certains jours, parler de sujets autres que ceux de la routine qui s'installe au fil des ans...

Ce qui explique que, malgré le temps qui passe inexorablement, nos après-midi du jeudi continuent d'attirer nos adhérents, heureux de venir bavarder, jouer à des jeux de sociétés, de danser, des danses bretonnes ou pas.

Je le sais, c'est toujours un peu pareil. Nous avons nos repas, trois fois par an, à Taupont. Egalement, nous faisons une sortie en car dans la région : en 2016, nous avons visité le Musée Louis de Funès, près de Nantes. Et il était temps car il est hélas maintenant destiné à disparaître. A chaque sortie, bien sûr, un bon repas au restaurant. En novembre, un spectacle de chansons à Mauron, suivi là aussi d'un bon repas à Josselin, repas dansant pour ceux qui aiment encore frétiller des gambettes, et nous en avons encore pas mal.

Alors, c'est vrai, notre effectif diminue d'année en année, du fait que nos adhérents ne rajeunissent pas. Et les jeunes ne viennent pas nous rejoindre, de peur sans doute que l'ambiance soit trop vieillotte. Des propos m'ont été récemment rapportés : *« je n'ai pas envie d'aller dans un club de vieux pour faire du crochet ou du tricot... »*. Déjà, il n'y a pas ce genre d'activités au club. Ce sont pourtant, d'ailleurs, des loisirs qui reviennent à la mode dans certaines associations et il n'y a aucun déshonneur à broder ou tricoter, rien n'interdirait de nous y mettre. Aussi je m'adresse, très amicalement, à ceux qui raisonnent ainsi. Si nos activités ne vous conviennent pas, c'est parce que vous n'avez pas le courage de venir nous voir et de nous proposer ce que vous aimeriez nous apporter. Nous sommes ouverts à tous les projets, dans la mesure où ils correspondent aux possibilités du club et, surtout, à votre désir de vous investir.

A titre d'exemple, je veux ici vous parler d'un projet qui est en train de se concrétiser. Il y avait parmi nous plusieurs personnes qui aimaient bien chanter, et qui le faisaient assez bien. L'un de nos adhérents, que je ne nommerai pas car il préfère rester pudique, a eu l'idée de créer une chorale. Comme il est apprécié de tous et qu'il a une grande expérience de chef de cœur, il n'a pas eu de mal à trouver une dizaine de volontaires. Après cinq ou six répétitions, nous avons pu animer le repas du C.C.A.S. le 23 octobre. Sans pouvoir prétendre encore passer à l'Olympia, je crois pouvoir dire que notre chorale a été appréciée par les personnes présentes. Je remercie personnellement, du fond du cœur, celui qui nous a fédérés dans cette activité. Il est surtout un très bon exemple de ce qu'on peut faire avec de la motivation et de la bonne volonté. Alors, si vous avez un projet de ce genre, n'hésitez pas à venir nous voir, nous vous écouterons attentivement. Et peut-être que grâce à vous, le Club des Guerzillons existera encore longtemps.

Amicalement à tout le monde.

Le Président, André GRAFF

D'autant plus que, en 2017, nous fêterons les 40 ans de l'association. Nous avons l'intention de marquer le coup, mais nous aimerions le faire sans avoir en tête le risque de la voir disparaître, ce qui nous attristerait.

Les croquignols

Cette année, la Troupe de théâtre LES CROQUIGNOLS vous interprète une pièce de Robert LAMOUREUX : l'amour foot.
(cf scénario sur les nouvelles de Taupont précédentes).

Nous sommes quasi prêts pour vous accueillir à la salle des fêtes de Taupont, aux dates ci-dessous :

- Samedi 21 janvier à 20h30, une part des bénéfices sera versée aux 2 écoles (50% des entrées + 100% de la buvette)
- Dimanche 22 janvier à 14h30, une part des bénéfices sera versée à l'Association « Mille et un sourires »
- Samedi 28 janvier à 20h30
- Dimanche 29 janvier à 14h30
- Samedi 4 février à 20h30
- Dimanche 5 février à 14h30

NOUVEAU

En levée de rideau, les enfants de l'école Notre Dame montent sur les planches ! Ils vous préparent des scénettes qui vous feront rire de bon cœur ☺

CÔTÉ PRATIQUE

Pour être certain(e) d'avoir une place, il est recommandé de RÉSERVER au : 07 84 46 88 55 (de 9h à 19h) à compter du 2 janvier.

Il n'y aura pas de banc cette année, une chaise vous sera garantie.

Salle chauffée et bien sonorisée.

Nous vous attendons très nombreux et vous garantissons un grand moment de pleine détente !!!

Au plaisir de vous recevoir !

Les Croquignols
Le président, Bernard GAUTIER

NB : Vous pouvez aussi vous préparer de bons petits plats sur notre blog : www.croqrecettes.over-blog.com

Section UNC Taupont-Ploërmel

L'effectif de la section est actuellement de 69 adhérents. L'année 2016 a débuté au mois de mars par un couscous organisé au foyer rural de Taupont et préparé par le Père Golven.

Le 8 mai lors de la commémoration de la fin des combats en Europe contre l'Allemagne nazie Alfred ROBERT, Robert ROUXEL, Elisa GOUGEON et Valentin LEGAL ont reçu des mains du Président de la Section la médaille du mérite UNC (Union Nationale des combattants).

Le 16 juin était organisé une journée découverte *« entre sel et tourbe »* au cœur de la Brière. Nous étions une quarantaine à répondre présent. La matinée commençait par la visite du Musée des paludiers suivie d'une pause restauration. S'en suivaient l'après- midi une ballade dans les marais salants en barque à fond plat, puis une promenade en calèche dans un village typique aux toits de chaume. Une visite de Guérande clôturait cette belle journée ensoleillée et conviviale.

En cette fin d'année 2016 Robert GUEHO a été décoré à l'issue de la cérémonie du 11 novembre de la médaille du Mérite UNC échelon *« OR »* récompensant plus de 40 ans au service de l'U.N.C.

Robert créé dès le 10 mai 1970 la Section locale des Anciens d'A.F.N de TAUPONT-HELLÉAN dont il a été Président jusqu'en 1986. Il continue à occuper cette fonction suite à la fusion U.N.C-U.N.C.A.F.N jusqu'en 1992. Il est Président Honoraire avec Marcel BERGAMASCO (grande figure de la résistance Morbihannaise, des FFI).

A noter : notre Assemblée Générale a lieu le samedi 21 janvier 2017 à partir de 10h (paiement des cotisations, bilan et projets) au complexe sportif de Taupont et sera suivie d'un repas *« Potée »* sur Ploërmel. Nous comptons sur votre présence.

Pour maintenir le devoir de mémoire et assurer la continuité de la section U.N.C Taupont-Ploërmel nous avons besoin de nouveaux adhérents. OPEX de la 4ème Génération du feu, Soldats de France, sympathisants rejoignez nous.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent leurs vœux de bonne année 2017 ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son investissement.

Éric DELSAUT,
le président

CONTACT : 06 31 29 43 43

Aurore

Montée A + B

70 ANS du club de l'AURORE de TAUPONT

Equipe A

Equipe B

Equipe C

Entre théâtre et musique, le foot se fit une place dès 1932 avec la première rencontre inter village et intercommunale TAUPONT - LOYAT.

L'association a été créée au cours de l'année 1946 sous le nom de l'Aurore de Taupont et paraîtra au journal officiel le 5 novembre 1946.

Ce nom de l'Aurore serait dû à Mr Lucien TUAL (commis boulanger chez Mr Florentin LE BRIS co-fondateur du club) originaire de Vitré où existait déjà un club important dénommé l'Aurore de Vitré. Mr TUAL aurait suggéré que le club de TAUPONT porte ce même nom.

Le premier bureau était composé de : Président : Comte DE LAMBILLY
Vice-président : Joseph JUBAUD
Secrétaire : Florentin LE BRIS
Trésorier : Armel THETIOT

QUELQUES DATES

- 1963-1964 : premier titre en championnat des patros,
- 28 juin 1964 : remise de la médaille Vermeil du dévouement fédéral FSCF à Armel THETIOT,
- 1966 : création première équipe jeunes,
- 13 août 1973 : inauguration du premier terrain municipal,
- 1986 : création d'une section vétérans (relancée par les U60 aujourd'hui),
- Octobre 1995 : parution du premier Aurore News,
- 27 avril 1996 : cinquantenaire de l'Aurore et inauguration de l'actuel terrain municipal,
- Saison 2007-2008 : montée en PH,
- Saison 2008-2009 : victoire en coupe FSCF à Mériadec,
- 6-12-2010 : remise du label qualité foot en récompense pour l'école de foot,
- 2012-2013 : cinquième tour de coupe de France contre Cesson-Sévigné,
- 2015-2016 : 70 ans du club et montée de l'équipe A et B, une première dans le club.

Equipe U60, B et C

Médaillés des 70 ans

Certains bénévoles ont été distingués lors de la journée anniversaire des 70 ans du club :

- Jean-Claude GUILLEMAUD (Jeunesse et sport)
- Jean-Paul TOUZARD (Jeunesse et sport)
- Serge LE BORGNE (Jeunesse et sport)
- Sébastien PICARD (District)
- Philippe TEXIER (District)
- Sylvain GUERRIER (District)

Le 30 avril 2016, le club a voulu que cette journée soit la fête de tous les licenciés. En effet toutes les équipes ont chaussé les crampons pour faire des matchs amicaux :

- À 10h30 U11 et les U13,
- À 13h30 les vétérans 1 et 2 contre les équipes B et C. Et les U7 et U9,
- À 15h00 les U15 et U17,
- À 16h30 l'équipe A contre une sélection de Ploërmel FC,
- À 19h00 remise des différentes médailles par le député Mr MOLAC.

Pour finir cette journée mémorable, environ 350 personnes se sont rassemblées sous un chapiteau pour partager un repas préparé par le Père Golven.

Les présidents,
Benoît RICHARD et
William ROBERT

Arbitres du club

Equipe A et PFC

Equipe U13

Equipe U7 et U9

Equipe U11

Equipe U15 et U17

Fêtes de villages

Village de Bodiel

Le samedi 10 septembre les habitants du village de Bodiel se sont tous réunis pour la fête du village. Pour l'occasion, Marie-Paule et Jean-Luc avaient nettoyé l'ancienne écurie du centre du village, afin d'y accueillir la centaine de convives.

Le repas, préparé par les habitants, a été apprécié de tous!

Pour l'occasion, Roger a ressorti son accordéon, et tout le monde s'est amusé.

Cette journée a été l'occasion, pour les plus anciens (souvent nés dans le village) de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

Chaque habitant participe à l'organisation en mettant à contribution son savoir-faire: cuisinier, animateur, chanteur, musicien, photographe...

Village Le Haut-Bois

La 2ème édition de la fête de village du Haut Bois a eu lieu le samedi 3 septembre midi et soir.

Vincent, Thierry, Jérémy et Olivier ont organisé cette fête avec l'aide d'autres personnes (Jean-Claude, Pascal, Bruno et Seb).

Ils remercient Pascal d'avoir mis à disposition son bâtiment pour accueillir tout le monde.

Nous étions presque 40 personnes à passer une bonne journée conviviale.

Village d' Henlée

La fête des voisins à Henlée s'est déroulée le samedi 27 août 2016. 35 personnes y étaient présentes midi et soir. Cette fête est organisée depuis 9 ans et nous envisageons de la maintenir le dernier samedi du mois d'août. Elle est organisée par quelques bénévoles du village.

Infos pratiques

Marianne Crouzel-Pejus

Retrouver votre bien-être avec Marianne, Praticienne en Santé humaniste et Conseillère de vie.
Marianne, nouvelle habitante du vieux bourg à Taupont, vient d'installer sont cabinet de consultation à son domicile au 6 rue Saint Golven.

Marianne vous accompagne vers votre bien-être pour faire disparaître vos douleurs et améliorer votre vie. Elle vous accompagne dans la prise de conscience des liens existants entre le corps et l'esprit. L'accompagnement permet de se libérer de blocages inconscients qui freinent votre vie, vos relations et votre vie professionnelle. Il permet d'aller à la source des maux pour s'en libérer.

Un rendez-vous comprend

- un bilan d'énergie vitale
- un ré-équilibrage énergétique et un temps de prises de consciences
- des conseils de vie sous forme de coaching
- un plan d'actions concrètes.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements ou prendre rendez-vous :
06 58 32 01 40

Cabinet infirmiers de Taupont

A compter du 1er octobre 2016, le cabinet infirmier de TAUPONT reçoit sans rendez-vous pendant les permanences du cabinet : les lundis et jeudis de 7h30 à 8h et du lundi au vendredi de 12h15 à 13h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez obtenir un rendez-vous au cabinet ou à domicile en appelant au 02 97 93 56 15.

6 rue des hêtres - 56800 TAUPONT
02 97 93 56 15

Coiffure - Atelier NG

Depuis le 1er décembre, Nadège Guiho qui a ouvert son salon de coiffure il y a un an au 29 avenue du Porhoët propose également des rendez-vous à domicile.

- Le lundi matin
- Le mercredi après-midi
- Du lundi au vendredi entre 12h et 14h

HORAIRES DU SALON
Lundi : 14h-19h
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h/14h-19h
Mercredi : 9h-12h
Samedi : 8h-14h

02 97 72 28 93

RAPPEL sur les nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Morbihan.

• **Sur les lieux et voies publiques** sont interdits les bruits gênants (véhicules, musique, appareils, publicité, artifices et pétards).
L'accès à l'ensemble des salles communales est limité à 1h du matin).

• **Sur les propriétés privées,** les citoyens doivent préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit (animaux, véhicules, etc.).
En ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage, des horaires sont à respecter :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Calendrier électoral 2017

PRÉSIDENTIELLE
1er tour : 23 avril 2017
2e tour : 7 mai 2017

LÉGISLATIVES
11 et 18 juin 2017

SÉNATORIALES
24 septembre 2017

Propriétaire ou futur acquéreur, vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ?

RENOV Info Service vous accompagnement de A à Z

Depuis le 1er septembre 2016, la Plate-forme Locale de Rénovation de l'Habitat « RENOV Info Service » accompagne les habitants du territoire dans leur projet de rénovation ou d'acquisition.

Ce nouveau dispositif local, porté par le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, vise à encourager les propriétaires ou les futurs acquéreurs à réaliser des travaux de rénovation de leur logement.

Les avantages du dispositif ?

- Oriente vers le bon interlocuteur suivant votre projet,
- Informe sur l'ensemble des dispositifs et des aides financières existantes,
- Réalise un diagnostic technique et énergétique à domicile,
- Propose plusieurs scénarios de travaux,
- Accompagne dans l'analyse de vos devis,
- Finalise le plan de financement de votre projet,
- Propose le suivi de consommations d'énergie.

C'est un véritable outil d'aide à la décision et à la sécurisation technique et financière de votre projet.

Pour qui ?

Ce dispositif gratuit, neutre et sans condition de ressources est disponible auprès de tous les propriétaires bailleurs ou occupants et les futurs acquéreurs d'un logement de plus de 15 ans situés sur l'une des 53 communes du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Des intérêts pour vous et notre territoire

RENOV Info Service est une mission de service public portée par le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et financé par l'ADEME Bretagne, la Conseil Régional de Bretagne et votre Communauté de communes. Ce dispositif présente des intérêts pour vous (économies et confort) et pour notre territoire (réduction de la vacance, maîtrise de la demande en énergie et développement de l'économie locale,).

Votre interlocuteur : Bastien LEGAVRE - Conseiller RENOV Info Service

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

au Centre d'Activités de Ronsouze à PLOERMEL.

02.97.74.30.95

conseiller@renov-info-service.bzh

www.renov-info-service.bzh

Je fais une demande
d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande.

Pour plus de renseignemets consultez ameli.fr

Carte Nationale d'identité

Depuis le 1er décembre 2016, seules les communes équipées de dispositifs de recueil continuent à recevoir les demandes de Cartes Nationales d' Identité.

Les habitants de Taupont sont invités à se rendre à la mairie de Ploërmel en prenant RDV au 02 97 73 20 73.

Une pré-demande en ligne reste possible, en se rendant sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire**

Plaque voirie

VOTRE NUMÉRO DE VOIRIE ET VOTRE NOM SONT INDISPENSABLES.

En effet, cela permet de recevoir correctement votre courrier et d'être facilement localisable dans la vie quotidienne : pour les livraisons, mais aussi et surtout pour les urgences vitales lorsqu'il s'agit d'interventions des secours, pompiers ou Samu, la nuit, lorsqu'il n'y a pas grand monde pour les renseigner.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie pour récupérer votre plaque (si vous ne l'avez pas déjà fait).

Emploi du feu

Dans le Morbihan, l'emploi du feu est contrôlé par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2009 (téléchargeable sur le site internet de la commune).

Brûlage des végétaux coupés et des végétaux sur pied.

- **INTERDICTION** du 1er juillet au 30 septembre.
- **AUTORISATION** du 1er novembre au dernier jour de février, avec avis favorable du SDIS 56*
- **AUTORISATION** entre le 1er mars et le 30 juin et entre le 1er et le 31 octobre, sauf si l'avis du SDIS 56* est défavorable, après déclaration à la mairie au moins 3 jour avant.

L'avis du SDIS 56* se consulte sur le site **http://www.sdis56.fr/**

Le formulaire de déclaration de feu est téléchargeable sur le site internet de la commune. Merci de le déposer à la mairie.

Gendarmerie

VOLS PAR RUSE AU PRÉJUDICE DES PERSONNES VULNÉRABLES

De nombreux signalements d'individus vendant des calendriers ont récemment été communiqués au groupement de gendarmerie départementale du Morbihan, alors qu'il ne sont pas accrédités par des organisations caritatives ou institutionnelles (pompiers, facteurs…).

A l'occasion de leurs démarchages, ces vendeurs de calendriers, voire d'autres objets (fleurs, bibelots...), profitent de la vulnérabilité des personnes âgées pour s'introduire chez elles et dérober du numéraire.

Afin de prévenir ces vols, une fiche de recommandations destinée aux personnes vulnérables a été élaborée.

Ce document pourra utilement être remis aux personnes fragiles. Les polices municipales, aides-ménagères à domicile, clubs de retraités pourront être mis à contribution afin de sensibiliser la catégorie de la population particulièrement exposée.

Des *« correspondants sûreté »* sont disponibles dans chaque brigade de gendarmerie du Morbihan. Sur demande, ils peuvent apporter des conseils sur les mesures à prendre pour prévenir les actes de délinquance.

Infos pratiques

de PLOËRMEL

L'ADMR, la référence du service à la personne.

Soutien aux personnes âgées, aide aux personnes en situation de handicap dans les actes ordinaires de la vie quotidienne :

- entretien de la maison, courses, préparation des repas, entretien du linge…
- dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide à la toilette, à l'habillage, aide à la mobilité

Accompagnement dans les actes de vie sociale, aux transports (SORTIR PLUS)

Service famille : vous êtes parents et vous avez besoin d'être aidés chez vous : naissance, grossesse, maladie, reprise d'activité…

Garde d'enfants à domicile : vous avez des horaires décalés ou vous devez vous absenter…

Garde de nuit

Téléassistance Filien

Un accompagnement dans vos démarches : nous vous accompagnons pour évaluer la situation et voir avec vous les différentes prises en charge possibles. Différents dispositifs d'aide sont envisageables : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), les prises en charge des caisses de retraite, la prestation de compensation du handicap.

Choisissez le professionnalisme !

Des professionnels formés interviennent à votre domicile

Faites confiance à l'ADMR, premier réseau français de proximité. L'ADMR vous accompagne depuis plus de trente ans sur le secteur de PLOËRMEL. Nous vous remercions de nous accorder votre confiance.

Si vous désirez vous impliquer au sein de l'association en fonction de vos envies, de vos compétences, de vos disponibilités, pour rendre visite aux personnes aidées ou vous investir de toute autre manière, venez rejoindre notre équipe. La Fédération ADMR propose des formations aux Bénévoles qui veulent renforcer leurs compétences.

CONTACTS

Secrétariat ADMR de PLOËRMEL
26, rue du Général Leclerc
Tél. 02 97 93 04 66 ou
02 97 73 59 72

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE 56) met en place des permanences de conseil architectural.

Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE à titre gracieux, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE en composant le 02 97 54 17 35.

Au stade de l'intention du projet de construction (neuf, extension et/ou réhabilitation), le conseil du CAUE permet d'étudier toutes les conditions de réussite d'un *« projet de vie »*.

Conseils aux particuliers : aider, orienter, encourager

Dans le domaine des conseils aux particuliers, le CAUE aborde tous les problèmes, toutes les questions qui touchent à l'implantation, la conception ou la construction de la maison ou le rajout d'une annexe (garage, véranda…) ; mais aussi à la réhabilitation de logements, à la mise en valeur du patrimoine bâti, à l'insertion du projet dans le site environnant qu'il soit rural ou urbain.

Le CAUE peut aussi apporter son aide pour les formalités administratives. Le CAUE n'est pas là pour imposer une architecture, contrôler ou établir des projets mais pour aider et encourager les particuliers dans l'élaboration de leur projet de construction. Cela va du choix du terrain à l'implantation en passant par l'optimisation du plan pour gagner des mètres carrés, à la détection d'erreurs techniques.

Le CAUE apporte également son conseil pour une coloration de façade, la construction d'un hangar artisanal ou pour faire accepter un projet plus audacieux, son rôle étant aussi de favoriser la création architecturale.

A quel moment ?

Généralement les particuliers consultent soit au bon moment, soit trop tard. L'action du CAUE se situe en amont, avant que soit arrêté le dossier de permis de construire. L'idéal est de venir au stade de l'avant-projet quand on peut encore intervenir pour modifier si le besoin s'en fait sentir, les plans ou les différentes options.

Lors d'une consultation, l'architecte conseil doit tout d'abord comprendre ce que souhaitent les gens et s'assurer que leur projet est bien réfléchi et qu'il correspond à une maison réellement faite pour eux, fonctionnelle et économique.

A titre d'exemples de conseils prodigués, nous vous invitons à consulter le site Internet du CAUE www.caue56.fr

Qui sommes nous ?

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'Etat.

Son conseil d'administration regroupe des représentants des services de l'Etat, des collectivités, des personnes qualifiées et 6 adhérents élus par l'assemblée générale. Le Président du CAUE est statutairement un conseiller général.

CONTACT PRESSE

Mau. Gilloury-Nancel, Directeur

Tél 02 97 54 17 35

Mél : m.gilloury@caue56.fr

Noms et coordonnées des présidents

Liste des associations

CULTURE - LOISIRS

- ***A.J.T Association de la Jeunesse Taupontaise*** M. Sylvain JUMEL - 15, rue de Bas - Le Loguel - Port : 06.60.31.49.05
- ***Comité des Fêtes*** M. Jacky VALOIS - comitedesfetestaupont@sfr.fr
- ***Dentelles & Fils du lac*** Mme Monique LEVIEUX - 15, rue aux Moines - Le Vieux Bourg - Tél : 02.97.72.17.02
- ***Enfants d'Ethiopie*** M. Christophe BOSTVIRONNOIS - 8, Les Belles Rives - bostvironnois_christophe@elanco.com
- ***Familles Rurales*** Mme Chantale BUSSON - 21, rue du Ménil - Ker-Mené - Tél : 02.97.93.54.55
  (Centre aéré et Les Petits Pas) Mme Laurence HAMERY - 13 rue Couépel - La Touche - Tél. : 02.97.73.34.83 - olivier.blanchard24@sfr.fr
- ***G.A.C.T. (Groupement d'Associations Communales de Taupont)*** M. Bernard GAUTIER - 14, rue des Hêtres - Tél : 02.97.93.55.33
  gautierbzh56@gmail.com
- ***Humanitaire AFGHANISTAN*** ROSTAM Sorhab - 17 La ville Goyat - Tél. 02.97.74.32.26 - sorhab.rostam56@gmail.fr
- ***Les Amis du Livre (bibliothèque)*** M. Grégory WEST - 24, rue de la Ville Buo
  Biblio : 02.97.93.58.75 - bibliothequetaupont@yahoo.fr
- ***Les Amis de Tellin (échanges avec la Belgique)*** Mme Isabelle LEGENDRE - 11, rue des prés Chantants - Lézillac
  Port : 06.30.32.35.04 - sophienicolas56@orange.fr
- ***Les Beurbis Gallèses*** Mme Marie-Pierre POUDELET - patrick.poudelet@sfr.fr
- ***Les Bonsaïs de Lanvaux*** M. Yves LURNÉ - 6, rue Couépel - La Touche - Tél : 02.97.93.68.85 - chantalbl@sfr.fr
- ***Parta'jouons*** RUCH Bastien - 15 rue de l'Oratoire - Henlée - Port. 06.10.71.28.24 - partajouons@gmail.com
- ***Les Croquignols*** M. Bernard GAUTIER - 14, rue des Hêtres - Tél : 02.97.93.55.33 - gautierbzh56@gmail.com
- ***Les Bouquets d'Or (art floral)*** Mme Nadine GANDIN - 5, rue du Midi - Tél : 02.97.93.55.24
- ***Les Guerzillons (club des Anciens)*** M. André GRAFF - 12, rue de la Cassiopée - Tél : 02.97.93.58.91 - andre.graff901@orange.fr
- ***U.N.C. (Union Nationale des Combattants)*** M. Eric DELSAUT - Port. 06.31.29.43.43 - eric.delsaut@orange.fr

PATRIMOINE

- ***Amis de l'Oratoire de Henlée et de la Ville Buo*** M. Philippe TEXIER
  2, rue de la Guêpière - Henlée - Tel : 02.97.93.59.87
- ***A.S.P.N.E. C.T. (Association de Sauvegarde du Patrimoine Naturel Et Culturel Taupontais)*** M. Louis OLLIVIER
  2, rue La Cour - Quelneuc - Port : 06.59.21.04.60 - louis.ollivier@gmail.com
- ***La Chapelle de Crémenan « St Etienne »*** Mme Adèle RUFFAUX
  5, rue du Bignon - Crémenan - Tél : 02.97.93.51.17
- ***La Chapelle de Lézillac « Ste Anne »*** Mme Nathalie GRU
  1, rue des Prés Chantants - Lézillac - Tél : 02.97.74.21.34 - nathalie.bougue123@orange.fr
- ***La Chapelle de Quelneuc « St Mathurin »*** M. Thierry PERRICHOT
- ***Les Amis du Vieux Bourg*** Mme Sylvie DUPAIN
  6, chemin des Espinas - Le Vieux Bourg - Tél : 02.97.74.01.43 - Port : 06.11.28.03.02 - guillemaud.dupain@wanadoo.fr
  Facebook : « Les Amis du Vieux Bourg »

Liste des associations

SCOLAIRE

- ***A.E.C.T. (Amicale de l'Ecole Communale de Taupont)*** aectaupont@gmail.com
  Mme Aude BARATIN 3 rue du tertre Pierreux - Crémenan - Port : 06.81.28.78.16
  Mme GUILLEVIC Anne-Laure 2, rue de l'Argoat - Kerbras - Port : 06.16.89.02.75
  Ecole René Guy Cadou Chemin du bois - Tél. 02.97.93.54.11 - ec.0560494h@ac-rennes.fr
- ***A.E.P. Ecole Notre Dame (Association d'Enseignement Populaire)*** M. Frédéric HUET
  11, rue du Hélo - Tél : 02.97.93.58.95 - frederic.huet67@orange.fr
- ***A.P.E.L. Ecole Notre Dame (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre)*** M. Emmanuel MENAGER
  9, allée du Ménil - Kermené - Tél : 02.97.93.56.83 - Port. : 06.08.77.40.19 - chardola.nathalie@orange.fr
- ***O.G.E.C. Ecole Notre Dame (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)*** M. Jean-Philippe RAULO
  12, rue des Peupliers - ST MALO DES TROIS FONTAINES - Tél : 02.97.75.55.10 - jeanphilippe.raulo@orange.fr

SPORTS

- ***Association Communale de Chasse Agréée*** M. Sébastien BOUILLY
  2, rue de la Croix de l'If - La Ville Buo - Port : 06.60.68.25.73 - bouilly.josset@orange.fr
- ***L'Aurore*** M. William ROBERT - willliam.laetitia56@orange.fr
  M. Benoit RICHARD - benoitrichard56@yahoo.fr
  Secrétaire Hubert TANCRAY - auroretaupont@yahoo.fr - auroretaupont.over-blog.com
- ***Breizh Moto Racing*** M. Christophe DANET
- ***Club Nautique*** M. Charles MAUDUIT - 27, La Châtaigneraie - Tél : 02 97 74 29 37
  clubnautiqueploermel@wanadoo.fr - club-nautique-ploermel.com
- ***Equipage du Porhoët (Chasse à courre)*** M. François DERVAL - 1 rue de moraie - 02 97 75 53 66
- ***Entente Palétiste*** M. Joachim TANGUY
  15, hameau des Chênes - Tél : 02.97.93.58.90 - noella.tanguy@wanadoo.fr - http://ententepalestistetaupontploermel.blogspot.fr/
- ***Jujitsu*** M. Richard NOISE noise.richard@orange.fr
- ***La Mazurka (danses)*** Mme Catherine LE GAL - 24, rue de la Paix - Tél : 02.97.93.54.45 - herve.legal56800@orange.fr
- ***Les Milles Pattes*** M. Jean-Marc BINARD - jbinard@wanadoo.fr
  Vice Présidente : Mme DELAUNAY Sylvie - 26, lot de la Ville Goyat - Tél. 02.97.74.21.92
- ***Rando-Plo*** M. Marc TIETTO - 15, rue du Carouge - Crémenan - Tél. 02.97.93.54.67 - randoplo@gmail.com
- ***Taupont Cyclisme*** M. Vincent PELTIER - 8, rue des anciens AFN - PLOERMEL - Tél. 02 97 73 33 10 - Port : 06.83.20.60.11
  Taupont.cyclisme@free.fr - www.taupont-cyclisme.com
- ***Taupont Volley-Ball*** M. Marc HOUZÉ - 3, hameau de Glaharon - GUILLIERS - Port : 06.50.14.17.81
  taupontvolley@gmail.com - taupontvolley.over-blog.com
- ***Vélo Taupont*** Présidents : M. Michel GUILLEMAUD - 6, chemin des Espinas - Le Vieux Bourg - Tél : 02.97.74.01.43 - Port : 06.21.73.74.79 - guillemaud.dupain@wanadoo.fr - Facebook : « Vélo Taupont »
  Jérôme RICHARD demeurant à Gourhel - Tél : 06.24.43.49.31 - richardjerome64@gmail.com
  Deux vice-présidents : 1er - Gwenaël PATIER - demeurant à Taupont. 2ème Alain LALY - demeurant à Campénéac
  Président d'honneur : Michel GUILLEMAUD - demeurant à Taupont
- ***1000 pattes taupontaises (marche loisir)*** M. Francis VAQUER - 24, rue du Tertre Angers - Bodiel -
  Port : 06.68.74.61.04 - vaquerfrancis@gmail.com

Artisans et commerçants

ACTIVITE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE - PORT - FAX - MAIL
ARTISANS et HABITAT			
ARCHITECTE D'INTERIEUR	GENESTET Kathia	14 rue fleurie - Quelneuc	Tél : 02.56.21.02.40 - Port : 06.89.75.65.92 kathia.genestet@cegetel.net
ANTOINE ROBERT - Conducteur de travaux indépendant	ROBERT Antoine		Port. 06.66.35.88.99 antoine.robert@live.fr
ATOUT SERVICES	PALKA Alain	Les Fontenelles	Tél : 02.97.93.57.24 - Port : 06.84.45.84.68 atouservices.140@orange.fr
ELECTRICITE MGE	GOUBIN Yann	16, rue aux Moines Le Vieux Bourg	Tél : 02.97.72.01.93 Port : 06.80.20.82.42 - 06.88.87.18.91 mge.electricite@gmail.com
EURL HAMERY TP Terassement, assainissement, VRD	HAMERY Anthony	La ville Helio	07.61.28.91.39 antho.mel@hotmail.fr
MACONNERIE GENERALE	RIPAUD Benjamin	14, Route de la Ville Goyat	Tél : 02 90 40 70 74
MENUISERIE CLOISONS SECHES	TREGARO Norbert	32, Linsard	Tél : 02.97.93.56.49 norbert.tregaro@orange.fr
MENUISERIE BOIS ET PVC	JAGA Mickaël	5 Rue de la Ville Buo	Port. 06.80.56.42.93 - mickael.jaga@orange.fr
PAYSAGISTE	DELOURME Arnaud	10, Hameau des Chênes	Port : 07.87.18.84.50
PEINTURE	DERVAL Franck	13, rue aux Moines Le Vieux Bourg	Tél : 02.97.93.67.14 Port. 06.16.87.70.65
PEINTURE DECORATION	BOULE Jérôme	8, rue de la Chesnaie La Touche	Tél : 02.97.93.54.37 - Port : 06.20.86.01.69 jbjeromebouledecorationpeinture@bbox.fr
PEPINIERES du Haut Bois HORTENSIAS	GARIN Ronan	18, rue des Hortensias Le Haut Bois	Tél : 02.97.93.55.12 mail@hortensias.fr
PLOMBIER André PATRICK	PATRICK André	13 rue de l'Ourme - Folleville	06.85.10.88.12
PLOMBIER - BÂTIMENT THIERRY SERVICES	ROUVRAY Thierry	4, rue des Acacias	Port : 06.78.18.97.39 thierry.rouvray0253@orange.fr
TRAVAUX Agricoles TERRASSEMENTS	SARL LEVOYER	14, rue de la Forge - Bodiel	Tél : 02.97.93.52.57 - ets-levoyer@orange.fr
SERVICES			
CONSULTANT QUALITE	MORETTI Pascal	11, Les Hautes Rives	Tél. 02.97.74.17.91 - 02.97.74.32.54
DEPANNAGE MECANIQUE AGRICOLE	LE GAL David	30, rue de la Ville Buo	Port : 06.98.93.15.04 legaldavid56@orange.fr
INFORMATIQUE BREIZH CONNECT	GOURVELLEC Barthélémy	11, rue aux Moines Le Vieux Bourg	Port : 06.80.44.57.68 contact@breizhconnect.com
MISR INFORMATIQUE service et conseil pour professionnels	JOSSET Yann	11 allée du Ménil - Ker Mené	06.03.29.79.51 - misrinfo@sfr.fr www.misrinfo.fr - contact@misrinfo.fr
APICULTEUR	ABRAZARD Christophe	27 rue du Hélo	02.97.93.50.97 - 09.65.14.23.71 abrach@orange.fr
PHOTOGRAPHE	GOUBIN Amélie	16, rue aux Moines Le Vieux Bourg	Port : 06.79.60.95.23
ALIMENTATION et RESTAURATION			
BAR « L'HORIZON » POINT POSTE	BOUCHE Maryvonne	24, avenue du Porhoët	Tel : 02.97.93.54.15 maryvonne.bouche@wanadoo.fr
BAR/TABAC « L'ÉTRANG'ÈRE »	CHAUSSEE Marie-Noëlle Propriétaire Murs	45, avenue du Porhoët M. PRESSARD	Tél : 02.97.93.54.81 Port. 06.24.39.01.94
BOULANGERIE PATISSERIE	CORNEE Claude et Brigitte	15, avenue du Porhoët	Tel : 02.97.93.53.90
CREPERIE DU LAC	BOUTBIEN Patricia	21, les Belles Rives	Tél : 02.97.74.16.60 - pboutien@sfr.fr
RESTAURANT/BAR LE PÈRE GOLVEN	GUILLEMAUD Charly	21 avenue du Porhoët	Tél : 02.97.93.52.82 - Port. 06.21.16.31.20 descat_marjorie@orange.fr

ACTIVITE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE TELECOPIE
MÉDICAL et PARAMÉDICAL			
AMBULANCE-TAXI SALON FUNERAIRE	PICHONNET Laurent	47, avenue du Porhoët 1, rue Sainte Anne	Tél : 02.97.93.51.51 - Fax : 02.97.93.56.73
INFIRMIERS	AUDRAIN Evelyne BERNICOT Claudie LE BRETON Corinne MERCIER Marina GUISLARD Laetitia PITOIS Bruno, FAUVEL Sandrine AUDRAIN Evelyne, MERCIER Marina	6, rue des Hêtres	Tél : 02.97.93.56.15
KINESITHERAPEUTES	GUIMARD David MALHERBE Erwan GUIMARD Benoît	2, rue du Midi	Tél : 02.97.93.56.72 Port. 06.11.03.99.75
MEDECIN	FORLOT Dominique	8, rue des Hêtres	Tél : 02.97.93.54.61 - Fax : 02.97.93.50.49
ORTHOPHONISTE	SARROT Anne	1, rue du Centre La Ville Corbin	Tél : 02.97.72.12.89
PHARMACIE	LEGAVRE Annick	39, avenue du Porhoët	Tél : 02.97.93.54.86 - Fax : 02.97.93.55.84
THANATOPRACTEUR	GAILLARD Betty	28, rue des Blés d'Or La Ville Juhel	Port : 06.16.78.87.65
HERBERGEMENTS et LOCATIONS DE VACANCES			
CAMPING LA VALLEE DU NINIAN	M. et Mme VEAUX Stéphane & Murielle	Ville Bonne	Tél : 02.97.93.53.01 - Port. 06.21.06.67.97 Fax : 02.97.93.57.27 - infos@camping-ninian.fr stephaneveaux@orange.frr
CAMPING DU LAC	M. et Mme GUILLEMIN Bertrand & Claudine	5, les Belles Rives	Tél : 02.97.74.01.22 - Port : 06.88.74.62.21 campingdulac56@orange.fr
CLOS ST GOLVEN Chambres d'hôtes	M. TREGAROT Eric	7, rue aux moines Le Vieux-Bourg	Tél : 02.97.73.89.35 tregarotmichele@orange.fr
CHAMBRES et TABLES D'HÔTES « MANOIR DESNACHEZ »	M. LOYER Bruno et M. RÉAUTÉ Christophe	7, rue du Domaine La Ville Desnachez	Tél : 02.97.74.65.03 - Port : 06.33.78.14.96 manoirdesnachez@hotmail.fr
GITES DE LAMBILLY	M. et Mme LAMBILLY Christian et Marie	Château de Lambilly	Tél : 02.97.93.52.89 - Port : 06.12.46.48.09 contact@gitedelambilly.com
GITES LOUESSARD	M. LOUESSARD Alain	3, rue des Prés Verts - Lézillac	Tél : 02.56.61.14.11 - Port : 06.77.03.08.41 alain.louessard@cegetel.net
LOISIRS			
CLUB NAUTIQUE	MAUDUIT Charles	Les Belles Rives - Lac au Duc	Tél : 02.97.74.14.51 clubnautiqueploermel@wanadoo.fr
MINI BASE AQUATIQUE TOBOGGANS AQUATIQUES	BOUTBIEN Patricia	21, les Belles Rives	Tél : 02.97.74.16.60
ANIMATION SONORISATION ZIKONNOUS	DUBOIS Yann		Sahondra : 06.35.32.36.65 Manu : 07.50.26.56.67 Michel : 06.86.94.31.91
ANIMATIONS : MARIAGE, ANNIVERSAIRE, DÉPART EN RETRAITE,...	KERBOEUF Sylvie	Lotissement de la ville Goyat	Port. 06.70.35.11.85 - Tél. 09.65.32.17.93 michelle.mauguen@orange.fr
PARC DE LOISIRS LES LOUPIOTS DU LAC	RICAUD Sandra	La Croix-Huguet	Tél. 02.97.74.03.82 - Port : 06.36.89.92.11 lesloupiotsdulac@yahoo.fr
PRÊT A PORTER et COIFFURE			
PRÊT A PORTER Foires et Marchés	TAURON Eric	28, La Châtaigneraie	Tél : 02.97.93.62.47
	TAURON Philippe	25, rue Sainte Anne	Tél : 02.97.93.52.53
SALON DE COIFFURE « AMBIANCE COIFFURE »	TAURON Lucie	4, rue de la Paix	Tél. 02.97.93.51.06
SALON DE COIFFURE « ATELIER NG »	GUIHO Nadège	29, avenue du Porhoët	Tél : 02.97.72.28.93
ESPACE BEAUTÉ « BULLE DE DOUCEUR »	LUCAS Anne-Gaëlle	14, rue des charmilles	Tél. 06.48.03.11.07

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI NOUS SIMPLIFIENT LA VIE !

Désormais dans les 7 communes de Ploërmel Communauté, c'est simple : tous les emballages vides, sans exception, peuvent être déposés dans les bacs de tri. Les emballages en verre, eux, continuent d'être déposés dans le conteneur à verre. Ploërmel Communauté, est l'une des 160 collectivités sélectionnées en France pour tester cette nouvelle manière de trier. Il s'agit là d'un véritable bouleversement dans nos habitudes de vie.

Simplifier pour mieux trier

• 4 Français sur 5 ont des doutes au moment de trier leurs emballages, surtout les emballages en plastique. C'est vrai, qui ne s'est jamais demandé dans quelle poubelle déposer le pot de yaourt, la barquette de beurre et le tube de dentifrice une fois vidés ?

• Dorénavant, pour plus de simplicité et moins d'hésitation, tous les emballages se trient ! Plus de question à se poser, ils vont tous dans le bac jaune :

- ***Ce que vous avez toujours trié :*** les bouteilles et flacons en plastique, les papiers - journaux - magazine - les cartonnettes et briques alimentaires, les emballages métalliques.
- ***Les nouveautés :*** pots de yaourt, de crème fraiche, barquettes transparentes, barquettes alimentaires, barquettes de beurre et de fromage (type roquefort), sacs - emballages souples (type bonbons, chips, légumes surgelés, emballages de brioche ou pain de mie) - tube de dentifrice - éco – recharge… Bref, tous vos emballages !

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT, ATTENTION AUX ERREURS !

Très présents sur les manifestations, ces déchets doivent être déposés en sacs, dans les bacs à ordures ménagères.

A partir de quand ?

• Sur le territoire de Ploërmel Communauté les nouvelles consignes sont effectives. Vous pouvez dorénavant déposer tous vos emballages dans les bacs jaunes.

Vidés et compactés, mais jamais imbriqués !

• Même sale, un emballage doit être trié. Pensez en revanche à bien le vider. De plus, pour éviter que vos emballages ne prennent trop de place et que les bacs ne débordent, **vous devez les compacter.**

• Il est très important de ne pas imbriquer les déchets de nature différente, même pour gagner de la place. Vous pouvez imbriquer les boîtes de conserve entre elles, les pots de yaourt entre eux, en revanche boîte de conserve et pot de yaourt ne doivent pas être imbriqués ! En centre de tri, la rapidité de la cadence et le tri mécanisé ne permettront pas de séparer ces déchets destinés à des filières de recyclage distinctes.

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

Trier et valoriser ses déchets c'est très bien, mais éviter d'en produire, c'est encore mieux ! Pour vos achats, favorisez les produits qui ne sont pas suremballés, ainsi que les recharges. De plus, s'ils sont consommés quotidiennement, vous pouvez opter pour les produits de grand format (laitages, etc.).

Infos services

ORDURES MÉNAGÈRES

• *Collecte de tri sélectif :*

- Le lundi pour les bacs jaunes
- Le mercredi pour les ordures ménagères

• *Collecte de verre, bacs prévus à cet effet :*

- Près du stade
- Dans la rue de Treffendel (Ville Juhel)
- Lieux dits La Taude et La Chataigneraie
- Au camping du lac

Déchetterie de Ploërmel

L'accès est **GRATUIT** pour les particuliers de PLOËRMEL COMMUNAUTÉ, le badge d'accès à retirer à la mairie. La déchetterie se situe à PLOËRMEL (Zone industrielle du Bois Vert, Route de Rennes) pour recevoir les déchets verts, les ferrailles, les huiles usagées et autres déchets...

Horaires : du lundi au samedi : de 9h30 à 12h15 et de 14h à 17h45 (fermé le lundi matin)

CULTE

Père Georges LE MAY
Presbytère 35, avenue du Porhoët
56800 Taupont
Tél. 02 97 93 54 32

Messes à l'église paroissiale
tous les dimanches à 11h

VIE SCOLAIRE

Ecole communale René Guy Cadou
Directrice : Mme Claire MARQUENIE
7, chemin du bois
Tél. 02 97 93 54 11

Ecole privée Notre Dame
Directrice : Mme Anne-Marie ADAM
7, rue du midi
Tél. 02 97 93 50 92

MAIRIE

Tél. : 02 97 93 54 17
Fax : 02 97 93 55 51
mairie@taupont.com
www.taupont.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi : ..... de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi : ..... de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mercredi : ..... de 9h à 12h fermé l'après-midi
- jeudi : ..... de 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi : ..... de 9h à 12h et de 14h à 17h
- samedi : ..... de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél : 02 97 93 58 75 - (salle annexe de la mairie)
Horaires d'ouverture : Le mercredi de 14h30 à 17h30
Le samedi de 10h à 12h

État Civil 2016

Félicitations aux nouveaux parents et meilleurs vœux de bonheur aux nouveau-nés.

NAISSANCES

- PICHARD Timéo 05/01/2016
- LE CORVEC Maëlys.....18/01/2016
- SOCACI Alexandru 05/02/2016
- WAROUX Hugo 14/02/2016
- JOUBIER Sarah 23/02/2016
- SOUBIGOU YOUÉNOU Agathe 26/02/2016
- FALINI Maxence 03/03/2016
- PLISSON Liséa 03/03/2016
- RAVET BOULÉ Louanne 07/03/2016
- GUILLARD Victor 29/03/2016
- GILLARD Mewen 07/04/2016
- LETELLIER Juliette 13/04/2016
- ROUAUD Lucas 18/04/2016
- GANNE Jean 22/04/2016
- HAMERY Bryan 15/06/2016
- GAPAILLARD Esteban 20/06/2016
- LE RHEUN Mario 01/07/2016
- CORLAY CONAN Lilou 21/07/2016
- RUCH Ellie.....03/09/2016
- LEQUITTE Mewenn 05/09/2016
- BOULÉ Loéline 08/09/2016
- CARGOUËT Alice 23/09/2016
- ROUSSEL Kévin 20/10/2016

MARIAGES

- 30/04/2016 DÉRIAN Arnaud Marie Hélène et MERDRIGNAC Christine, Andrée, Catherine
- 19/05/2016 PRÉCLAIRE Yves, François et SORIANO Maria De La Trinidad
- 13/07/2016 AUSSEL Mélaine, David, Maayan et JOACHIM Lindsay
- 05/08/2016 DU VERDIER DE GENOUILLAC Jean, Eric, François, Marie et KERHARO Lorraine, Geneviève, Thérèse
- 06/08/2016 RICHARD Vincent, Laurent et LE GUÉVEL Madalène, Nelly, Marie, Adèle
- 27/08/2016 BOUCHER Samuel, Gérard, Didier, Marie et GIRARD Emmanuelle, Geneviève, Simone
- 03/09/2016 BLANCHARD Olivier, Jean-Claude, Marie et HAMERY Laurence, Claudine, Christiane

17/11/2016 HERMAN Jackie, Stanislas, Henri et BILLIARD Evelyne, Colette

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

Sincères condoléances aux familles des défunts.

Le secrétariat ne reçoit pas les avis de décès des personnes ne résidant pas sur la commune.

DÉCÈS

- 07/02/2016 LE PÉCHEUR Marcel
- 08/02/2016 LEMÉE Etienne
- 27/02/2016 LUCAS Maryannick
- 01/03/2016 COUSTENOBLE Denise
- 06/03/2016 CROS Jean
- 23/04/2016 GICQUEL Marie
- 01/06/2016 LEQUITTE Etienne
- 03/07/2016 PERRIN Didier
- 05/08/2016 MORAS André
- 23/08/2016 LE BRUN Anne-Marie
- 02/09/2016 DANET Monique
- 26/09/2016 BOURGOIS Jean
- 27/10/2016 BOULÉ Solange
- 30/11/2016 MARTIN Magalie

M.I.S.R.
Informatique
Service pour le Professionnel

ASSISTANCE
MAINTENANCE
SUPPORT INSTALLATION
LOGICIELS
SÉCURITÉ
RÉSEAUX

- Maintenance Informatique Système et Réseau
- Dépannage informatique préventif et curatif
- Support/assistance aux utilisateurs

JOSSET Yann - M.I.S.R. Informatique
11 Allée du Ménil - Ker-Mené 56800 TAUPONT
Tél. : 06.03.29.79.51 - contact@misrinfo.fr - www.misrinfo.fr

MAINTENANCE INFORMATIQUE SYSTÈME ET RÉSEAU

Votre communication nous concerne

Création graphique
Impression offset & numérique
Mise en page & P.A.O.
Finition & Façonnage

IMPRIMÉ en BRETAGNE
Papiers issus de forêts écogérées
IMPRIM'VERT
1ER PRIX RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL
Stratégie globale d'innovation

Bretagne - Morbihan

imprimerie POISNEUF

Affiches•Dépliants•Brochures•Pochettes•Cartes•Lettres•Enveloppes•Adhésifs•Calendriers•Encarts
mail : contact.poisneuf@wanadoo.fr • site : imprimerie-poisneuf.com
17 parc d' activités de la Belle Alouette - 56120 Josselin - 02 97 22 23 40

MGE
Électricité générale
- dépannage
- plomberie - sanitaire
- alarmes
- énergies renouvelables

Le vieux Bourg, Taupont
Tél. 02 97 72 01 93
tél 1 : 06 80 20 82 42
tél 2 : 06 88 87 18 91

Calendrier des fêtes 2017

Dates	ACTIVITES (organisateurs)	Salle des fêtes	Foyer Rural	S. de réunion/S. omnisport	Autres
JANVIER					
• Mercredi 4	Repas et Galette des rois - Guerzillons		x		
• Jeudi 5	Galette des rois - 1000 pattes			x	
• Dimanche 8	Vœux du Maire		x		
• Vendredi 13	Galette des rois - Mazurka		x		
• Samedi 21	Croquignols	x			
• Dimanche 22	Croquignols	x			
• Vendredi 27	Appel aux parents - Familles rurales		x		
• Samedi 28	Croquignols	x			
• Dimanche 29	Croquignols	x			
FÉVRIER					
• Samedi 4	Croquignols	x			
• Dimanche 5	Croquignols	x			
• Samedi 11	Concours de belotte - Entente paletise	x			
• Samedi 25	Zumba - Ecole Notre Dame				Salle de sport
	AJT	x	x		
• Dimanche 26	AJT	x	x		
MARS					
• Samedi 4	Repas de l'ACCA		x		
• Dimanche 5	Repas de l'ACCA		x		
• Samedi 18	Année 80 - Amis du Tellin	x			
• Samedi 25	Jambon à l'os - Aurore		x		
AVRIL					
• Samedi 8	Paëlla de l'équipage du Porhoët		x		
• Dimanche 9	Repas - Guerzillons		x		
• Dimanche 23	1er tour - Elections présidentielles	x			
MAI					
• Lundi 1er	Rando Pédestre - Comité des fêtes		x		
• Dimanche 7	2ème tour - Elections présidentielles	x			
	Messe				Quelneuc
• Lundi 8	Commémoration		x		Monument aux morts
• Jeudi 25	Course de vélo - Taupont Cyclisme	x		x	
• Dimanche 21	Trocs et puces de l'école Publique				Ecole René Guy Cadou
	Assemblée Générale - ACCA	x			
• Jeudi 25	Réception Belges - Amis du Tellin		x		
• Vendredi 26	Réception Belges - Amis du Tellin		x		
	Assemblée Générale - Aurore	x			
• Samedi 27	Réception Belges - Amis du Tellin		x		
JUIN					
• Dimanche 11	1er tour Elections législatives	x			
• Samedi 17	Critérium Ploërmel - Taupont Cyclisme				Ploërmel
	Journée du Patrimoine				
• Dimanche 18	2ème tour Elections législatives	x			
• Vendredi 23	Assemblée Générale - Mazurka	x			
• Samedi 24	Kermesse - Ecole René Guy Cadou		x		Prairie
JUILLET					
• Samedi 1	Kermesse - Ecole Privée Notre Dame	x	x		
	Concert au Vieux Bourg				Vieux Bourg
• Dimanche 2	Messe et fête champêtre				Vieux Bourg
• Dimanche 9	Vide grenier - Comité des fêtes	x	x		
• Samedi 15	Foulées Taupontaises	x	x		
	Concours palets				Base nautique
• Dimanche 23	Messe				Lézillac
AOÛT					
• Mardi 15	Messe				Oratoire Henlée
SEPTEMBRE					
• Vendredi 8	Picorette de rentrée - Ecole Publique				Ecole René Guy Cadou
	Assemblée générale - 1000 pattes			x	
• Samedi 9	Forum des associations	x			
• Dimanche 10	Repas ST Golven		x		
• Samedi 16	Journée européenne du patrimoine				
• Dimanche 17	Vide grenier - Notre Dame	x	x		
OCTOBRE					
• Dimanche 8	Rando Plo: randonnées du Morbihan		x		
• Dimanche 15	Repas Paroisse		x		
• Vendredi 20	Assemblée Générale - GACT		x		
• Dimanche 22	Repas CCAS		x		
• Samedi 28	Assemblée Générale - Taupont cyclisme	x			
NOVEMBRE					
• Samedi 4	Moules Frites - Aurore	x	x		
• Samedi 11	Commémoration		x		Monuments aux morts
	Braderie enfant - Comité des fêtes	x	x		
• Samedi 18	Tartiflette - Notre Dame		x		
• Samedi 25	Téléthon - Fest noz - Mazurka	x			
DÉCEMBRE					
• Samedi 2	Téléthon		x		
• Samedi 9	Assemblée génréle - Les Bonsaïs de Lanvaux	x			
• Lundi 11	Cyclocross - Taupont cyclisme	x		x	
• Vendredi 15	Fête de Noël - Ecole René Guy Cadou	x			

***ATTENTION :** certaines dates de manifestations peuvent être modifiées en cours d'année.*

Imprimerie Poisneuf - 02 97 22 23 40 - 1216-027453